

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 5, No 44

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 20 MARS, 1941

Imprimée à Huntingdon, Qué.

**TUE ACCIDENTELLE-
MENT A MELOCHE-
VILLE**



M. WILLIE TURBIDE, âgé de 29 ans et domicilié à Melocheville tué accidentellement, samedi dernier, avec M. Onérius Loisselle, âgé de 28 ans de Château-guay, lors de l'explosion prématurée de dynamite à la carrière Montpetit.

2 TUES et 3 BLESSES A MELOCHEVILLE

(Lire page 3)

M. DELPHIS GAGNIER

élu échevin de Bellerive

(Lire page 9)

**LE NOUVEL ECHEVIN
DE BELLERIVE**



M. DELPHIS GAGNIER a été élu, lundi, échevin de Bellerive par une majorité de 157 voix sur son adversaire, M. A. Touchette, qui perd ainsi son dépôt. Le nouvel échevin présidera le Comité des Licences et de la Publicité de la Cité.

LA GREVE DES PLOMBIERS N'ETAIT PAS JUSTIFIEE

(Lire page 8)

Légaré vendue à Woodhouse

Nous apprenons que la Compagnie Legaré, Limitée, est sur le point de passer (si la chose n'est déjà faite) sous le contrôle de la maison Woodhouse. Interrogé à ce sujet, hier après-midi, le président et gérant général de la Compagnie Legaré, Limitée, M. Louis-D. Hudon, s'est contenté de déclarer qu'il n'avait rien à dire pour le moment. Une déclaration officielle sera publiée dans quelques jours, a-t-il laissé entendre. On nous dit que la transaction atteindrait quelques millions de dollars. La maison Legaré garderait son nom, mais serait dirigée par Woodhouse.

AVANT LE DEPART POUR VALLEYFIELD



Le Gérant Général des ventes de General Motors aux Etats-Unis et le gérant du Garage Z. Perron à Valleyfield se donnent une cordiale poignée de main dans les studios de General Motors à Detroit, Michigan, après que notre concitoyen, M. Léo-Georges Perron eut décroché une moyenne de 96% dans ses examens à l'école spécialisée de la compagnie à Detroit.

A gauche, M. W.-E. HOLLER, gérant général des ventes et à droite, M. LEO-GEORGES PERRON de Valleyfield.

UNE GRANDE CAMPAGNE DE souscription en faveur des oeuvres de guerre

(Lire page 3)

LE H. F. McLEAN en finale pour le championnat

(Lire page 12)

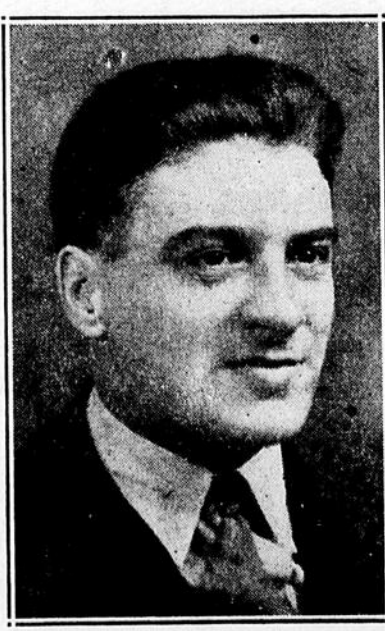
LES OFFICIERS REELUS DE L'HARMONIE DE VALLEYFIELD



M. ARTHUR VINET,
réélu président



M. LUCIEN PREVOST,
réélu secrétaire



M. F.-X. BORDUAS,
réélu trésorier

UN VOL DE \$100 au magasin chez Billette

(Lire page 12)

L'influence du monde dans nos vies

Mlle Emérentienne Daigneault, de Huntingdon est la conférencière à la dernière récollection des Anciennes Retraitantes — Nous devrions mieux comprendre nos responsabilités envers nos frères

TEXTE DE LA CONFERENCE

RECOLLECTION DU 2 MARS

A l'occasion de la dernière récollection des Anciennes Retraitantes chez les Rev. Soeurs Dominicaines Mlle Emérentienne Daigneault de Huntingdon était la conférencière. Elle avait choisi comme sujet: "L'influence du monde dans nos vies. En voici le texte:

Qui ne sait que les paroles d'un mourant sont toujours sincères. Très utiles surtout celles d'un père à ses enfants et que dire de celles d'un Dieu. Rappelons en donc quelques-unes rapportées par St-Jean: La Cène achevait. Jésus faisait à ses apôtres ses dernières recommandations: "Ce que je vous commande c'est de vous aimer les uns les autres. Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi. Dans le monde vous aurez de la tribulation; mais ayez confiance j'ai vaincu le monde. "Priez ensuite pour ceux qu'il a choisis: "Père saint,

Nous meublerons complètement votre maison pour \$1 à \$2 par semaine.

SPECIAL !!

Mobilier 3 chambres ... \$198.
14 morceaux mobilier bouddoir
10 morceaux salle-à-déjeuner
8 morceaux chambre à coucher.

Aussi à des prix d'occasion des meubles en partie payés et non réclamés. Salle à diner. Chambre à coucher et Chesterfield.

Visitez notre nouveau département de

VETEMENTS

D'HOMMES

Vente d'ouverture à moitié prix de complets et pardessus de messieurs, etc.

\$1 à \$2 par semaine vous habillera des pieds à la tête.

CITY HOUSE FURNITURE

259 St. Catherine W., Montréal
Emmagasinage franco jusqu'à livraison. Paiement passage jusqu'à 100 milles moyennant achat de \$100 ou plus.

AGENTS DEMANDES
Ecrivez-nous aujourd'hui pour notre proposition profitable.

gardez-les... afin qu'ils soient un comme nous."

Comment s'opère cette unité? La grâce du Baptême nous donne la vie du Christ. De ce moment nous sommes membres dans ce grand Corps Mystique que forme l'Eglise, le Christ en tête. Désormais nous ne sommes plus seuls. Le moindre acte méritoire accompli par l'un d'entre nous profite à la collectivité. Malheureusement la plus petite faute nuit aussi. Si nous comprenons mieux nos responsabilités vis-à-vis de nos frères, comme nos vies changeraient! et nos vies surtout: en voyant tant d'âmes qui se perdent nous sentirions le besoin de devenir meilleurs.

Quelqu'un a écrit, avec raison: "On constate n'être plus seul à être mauvais, voilà le premier pas franchi pour cesser d'être bon". "Malheur, s'est écrié un jour le divin Maître, au monde à cause de ses scandales." Scandaliser, c'est tuer et tuer une âme... le monde est plein de ces tueurs d'âmes. Mais quel est donc ce monde dont il est question? Sans doute ces malheureux prudeurs aucune qui se sont donné pour mission de tout détruire, de tout salir; mais beaucoup plus vilain peut-être ce monde rusé qui ne nous attaque pas de front, il rampe, il se glisse, il se cache la tête. "Ce monde nous le rencontrons à chaque instant, il pénètre nos vies". Ecoutez St-Paul: "Prenez garde de vous laisser prendre par les maximes du monde qui ne sont pas conformes à l'esprit de Jésus-Christ." Le monde donc c'est "tout ce qui par pensées, paroles, actions va contre Dieu, contre l'Evangile, contre sa loi, c'est une manière de vivre toute naturelle qui ne s'occupe pas des exigences de la vie surnaturelle".

Nous, chrétiens, ayant le devoir de penser et de vivre comme le Christ quel cas faisons-nous de nos obligations, des mises en garde et des menaces du Maître et de ses disciples: "Ne savez-vous pas que

DETTE FEDERALE NETTE: \$3,536,504,901

La dette du Canada augmente d'une façon rapide depuis le début de la guerre. M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, avait inscrit les questions suivantes au feuillet de la Chambre: 1. — Quelle était la dette brute du Canada (a) le premier septembre 1939, (b) le premier mars 1941? 2. — Quelle était la dette nette du Canada (a) le premier septembre 1939, (b) le premier mars 1941? Le gouvernement a répondu que la dette brute du Canada était de \$3,763,645,202 le 31 août 1939 et de \$4,815,107,164 le 28 février 1941. Quant à la dette nette, elle était de \$3,126,946,251 le 31 août 1939 et de \$3,536,514,901 le 28 février 1941. En dix-huit mois la dette brute a donc augmenté de \$1,051,461,962 alors que la dette nette a augmenté de \$409,568,650. Vu l'ampleur du budget de guerre de 1941-1942, il sera intéressant de connaître le montant et de notre dette brute et de notre dette nette le 28 février 1942. La guerre coûte de plus en plus cher. Le Canada ne fait que commencer à payer.

L'amitié du monde c'est l'inimitié contre Dieu", nous avertit St-Jacques. Si nous ne nous en rendons pas compte, c'est que pris dans cette ambiance mondaine, agités de tous côtés nous nous regardons si peu agir qu'insensiblement le monde agit sur nous. La religion, ne la considérons-nous pas trop souvent comme un code de défenses et d'obligation encombrantes? Cependant que St-Jacques encore nous définit "la religion pure et sans tache devant notre Dieu c'est de se préserver pur des souillures de ce monde." Est-ce bien ainsi que nous la comprenons quand au sortir de nos exercices de piété nous manquons de toutes façons à la charité, que nous nous permettons toutes les satisfactions que demandent des passions toujours en éveil. Une chrétienne digne de son titre et consciente de ses responsabilités, peut-elle écouter, sans distinction, toutes les conversations, chansons et musiques que lui transmet la radio, se permet-elle la lecture de tous les romans et revues que lui tombent sous la main; se revêt-elle des excentricités que lui offre la mode; se rend-elle au cinéma sans s'assurer que la pièce à l'affiche ne blesse pas la pudeur et la morale; accepte-t-elle toutes les randonnées suggérées par les amis; enfin quel que soit le plaisir qui s'offre, la véritable chrétienne, avant de se poser la question "qu'est-ce que le monde va penser?" ne doit-elle pas, en premier lieu se demander: "qu'est-ce que Dieu pense?" en (Suite à la page 6)

Un fait sans précédent se produit à Drummondville

La Cité fait arrêter les travaux à une importante construction, parce que l'entrepreneur ne se soumet pas au règlement municipal — Audition de la cause, aujourd'hui

Vendredi matin, en cours Supérieur, l'hon. juge Sévigny a accordé à la Cité de Drummondville le droit de signifier à M. Egide Malouin, entrepreneur, un bref d'injonction, à l'effet d'avoir à suspendre les travaux en cours d'une construction de 50 pieds par 100 rue Lindsay, parce que ce dernier construit à douze pieds du trottoir au lieu de vingt pieds, tel que le veut le règlement No 82, et aussi parce que M. Malouin ne s'est pas prévalu antérieurement d'un permis de construction.

Les allégations de M. Malouin, sont que le règlement No 82 fut passé par la ville en 1920, et que la loi des cités et villes en 1920 ne permettait pas de forcer un propriétaire à se bâtir à 20 pieds de la rue. D'un autre côté, l'avocat de M. Malouin admet que la loi actuelle des cités et villes, telle que passée en 1938, donne clairement à la ville le droit d'exiger les constructions à 20 pieds. Sur ce point-là, toute la question se résume à savoir s'il était nécessaire de passer un nouveau règlement après la loi de 1938, ou, si la loi de 1938 permet à la ville de Drummondville de faire exécuter l'ancien règlement qui n'a jamais été attaqué ni cassé. L'hon. Juge Sévigny a aussi permis à M. Malouin de contester la requête par écrit. L'audition de la cause a été fixée à aujourd'hui, afin de savoir si l'injonction doit être maintenue.

A notre connaissance du moins, c'est un fait sans précédent à Drummondville.

RECEPTION AU MESS DES OFFICIERS

Le docteur et Madame Thérèse Gilles Amyot recevait, ces jours derniers, au Mess des Officiers du Fort Salaberry en faveur de l'achat des timbres de guerre.

Au nombre des personnes présentes à ce bridge, on remarquait M. et Mme Arthur Sullivan, M. et Mme L. P. Godbout, M. et Mme Jacques Malouin, M. et Mme G. A. Meloche, M. et Mme Albert Leblanc, le docteur et Madame O. E. Caza, M. et Mme R. Lapointe, M. et Mme D. Lynch, M. et Mme J. G. Fortier, M. et Mme W. F. Tigh, le docteur et Mme W. S. Laroche, le docteur et Mme A. McCabe, M. et Mme P. J. Brodeur, et autres.

KLEEREX POUR LES MALADIES DE LA PEAU

Guérison l'eczéma, psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffaison. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c - \$1.00 - \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort) PROCUREZ-VOUS EN CHEZ VOTRE PHARMACIEN

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation
— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL
VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones: — Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

Pour tout abonnement à la
Gazette de Valleyfield
2 Timbres de guerre 50c
d'une valeur de

REDACTION
ADMINISTRATION
35, Chemin Larocque
Case postale 99
Téléphone 654
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois \$1.00
1 an \$2.00

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

JOURNAL

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 5, No 44

Jeudi, le 20 mars, 1941

Grande campagne de souscriptions

Six oeuvres en bénéficieront dont les Chevaliers de Colomb et la Légion Canadienne — L'objectif national est de \$5,500,000 dont \$1,175,000 pour la province — Cette campagne durera du 24 mars au 5 avril dans tout le Canada — Patronage de S.E. le Cardinal Villeneuve et du Comte d'Arthure

L'ASSEMBLEE DE JEUDI SOIR DERNIER

Sous la présidence conjointe de Son Honneur le Maire J.-A. Larin et du Lieutenant-Colonel W.-G.-E. Aird, gérant-général et directeur de la compagnie Montréal Cottons, un groupe de citoyens se sont réunis, jeudi soir dernier, dans la salle de l'Hotel de Ville, pour organiser une grande campagne de souscriptions du 24 mars au 5 avril en faveur de La Légion Canadienne, des Huttes de Guerre, des Chevaliers de Colomb, de l'Armée du Salut et des Y.M.C.A.

Son Honneur le Maire J. A. Larin a souhaité la bienvenue aux citoyens présents tout en leur demandant de souscrire généreusement en faveur de ces organisations qui se dévouent pour le bien-être de nos soldats.

Le Lieutenant-Colonel Aird rappela que le Comité Provincial était sous la présidence conjointe de l'Honorable Léon-Mercier Gouin et de M. E.-P. Flintoft, C.A., que l'objectif de la province de Québec se chiffrait au montant de \$1,175,000 sur un total de \$5,500,000.

M. Aird déclara qu'il y aurait un seul appel au lieu des cinq ou six qui nous avaient été adressés l'an dernier. Les avantages sont nombreux. D'abord le public trouvera bon qu'on le sollicite moins souvent et l'organisation concentrera tous ses efforts au lieu de les disperser. Enfin les frais se trouveront considérablement réduits et le résultat sera que chaque plaque pourra être appliquée à la fin qu'on lui destine.

Il ne sera pas fait d'autre appel avant 1942, pas même pour la Croix Rouge. Aussi invite-t-il celle-ci à coopérer dans cette campagne des Services Auxiliaires de l'Armée pour trouver les fonds nécessaires.

Les comités suivants ont été formés pour la campagne locale:—

Présidents-conjoints — S.H. le

maire J.-A. Larin de Valleyfield;

Lieut.-Colonel W.-G.-E. Aird, gé-

rant-général et directeur de Montréal Cottons Ltd.

Vice-présidents—Dr J.-A. Deguire, Grand Chevalier du Conseil local; M. Gontran Saintonge, C.R. (Légion Canadienne); M. Michel Lefebvre, Préfet du comté.

Secrétaires-adjoints — M. Philippe Malouin, notaire; M. Harold Warburton (Légion Canadienne, section 62, Valleyfield).

Trésoriers—M. T.-M. Laberge, échevin et président du comité des Finances au Conseil de Ville; M. G. Fortier, gérant, Banque de Montréal.

Dr. O.-E. Caza, président de la Chambre de Commerce; M. Georges-André Méloche, président de la Chambre de Commerce des Jeunes; M. James Atkins, vice-président de la Légion Canadienne (Division 62); Lt.-Col. J.-R.-J. Duhault, O.C.; M. J.-A. McDonald, président, McDonald & Robb Limited; M. P. Schopflocher, vice-président, Canadian Bronze Powder Works Ltd.; M. C.-W. Gurnham, secrétaire-trésorier, The Montréal Cottons Ltd.; M. Eckert Walther, gérant, Asten-Hill Ltd.; M. E.-E. Staub, gérant, Valleyfield Silk Mills Limited; M. W.-F. Tigh, Québec Distillers Inc.; M. Lester McGillis, gérant local, Shawinigan Water & Power Company; M. J.-A. Laberge, gérant, Banque Canadienne Nationale; M. R. Bélanger, contrôleur de la cité; Dr G. Amiot, MM. J.-G. Bélanger, Horace Besner, M. Bolton, P.-L. Clarke, J. Cluff, J.-A. Craig, P.-J. Cunningham, F.-W. Douglas, R. Fishwick, C.-A. Gallagher, L.-P. Godbout, C.-F. Hansen, H.-W. Humphrey, G. Laframboise, S.-W. Laroche, Kurt Larsen, John Lowe, J.-L. Parker, R.-D. Reid, Abraham Rosen, A. Séguin, H.-V. Ser-son, Arthur-W. Sullivan, M. Sutter, Frederick Tittle, Allen Walsh, R.-B. Windsor, A.-J. Wishart.

UN INCENDIE CAUSE PLUS DE \$5,000 DE DOMMAGES



Des tuyaux surchauffés ont été la cause d'un grave incendie qui s'est déclaré vers midi mardi à la résidence de MM. Dougald Lang et Vincent Johnson à Huntingdon sur la rue Fairview. Les pompiers durent travailler pendant plus de quatre heures avant de maîtriser les flammes. Le personnel du camp militaire, dirigea les pompiers volontaires qui se rendirent nombreux pour prêter concours. Les dommages

s'élèvent à plus de \$5,000 et les assurances couvrent en partie seulement les dégâts. Au haut on remarque la fumée qui jaillissait de la maison peu de temps après l'arrivée des pompiers. A gauche, on voit le Colonel Brooks, officier commandant au camp militaire de Huntingdon, dirigeant les pompiers. A droite, un groupe de soldats et autres intéressés au moment où ils sortaient des meubles de deuxième étage.

PRESIDENTS CONJOINTS DE LA GRANDE CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS



Son Honneur le Maire J.-ARMAND LARIN, à gauche, et le Lieutenant-Colonel W.-G.-E. AIRD, gérant-général et directeur de la Montréal Cottons Limited, ont été choisis présidents conjoints de la grande campagne de souscriptions qui commencera lundi le 24 mars et se continuera jusqu'au 5 avril.

Deux hommes ont perdu la vie et trois autres gravement blessés à Melocheville

Deux hommes ont perdu la vie et trois autres ont été grièvement blessés, samedi après-midi, dans une tragédie qui s'est produite à Melocheville, village sis non loin de Beauharnois, à une dizaine de milles de Valleyfield. Il s'agit d'une explosion prématurée de dynamite à la carrière de M. Euclide Montpetit.

Les morts sont MM. Onérius Loisselle, 28 ans, de Châteauguay, et Willie Turbide, 29 ans, de Melocheville. L'une des victimes fut tuée instantanément et l'autre a succombé à son arrivée à l'hôpital de Valleyfield, où on l'avait transporté d'urgence.

Les blessés sont MM. Rosario Dubuc, 28 ans, de Châteauguay, frac-

ture de l'avant droit et de la cheville droite; Joseph Lalumière, 42 ans, de Châteauguay, fracture du bras gauche; Joseph Haineault, 44 ans, de Melocheville, fractures multiples de l'omoplate droite, et Elphège Thériault, 25 ans, de Melocheville.

M. Thériault a pu réintégrer son domicile après avoir été pansé sur les lieux de l'accident.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le Dr. O.-E. Caza, coroner du district de Beauharnois, dans le cas des jeunes gens mortellement blessés par l'accident. Une enquête a révélé qu'on avait placé de la dynamite dans une trentaine de trous dans le roc, et que pendant l'examen de l'installation, l'explo-

sion se produisit prématurément. Les victimes étaient des manoeuvres préposés au transport de la pierre.

D'après les renseignements recueillis, M. Téléphore Poirier, 50 ans, de Melocheville, avait la direction des opérations, au moment de l'accident, qui se produisit à 5h. 15 samedi après-midi. M. Poirier tenait les deux bouts du fil électrique préposé à l'installation et la charge électrique lui passa à travers le corps, probablement à cause du fait que l'appareil préposé à l'essai était alors dans une mare d'eau. M. Poirier ne fut pas blessé mais la charge électrique causée par le sol humide fut la cause d'une détonation prématurée et néfaste à deux manoeuvres.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

Alme Laurion, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

35, Chemin Larocque

Tél. 634

Jeudi, le 20 mars, 1941

Les oeuvres de guerre

Plusieurs motifs sérieux et suffisants justifient le Fonds Canadien des Services de Guerre de demander à la population de Québec de souscrire une somme de \$1,175,400 sur l'objectif total de \$5,500,000 de la campagne nationale qui s'ouvrira le 24 mars prochain. Il est possible d'expliquer ces motifs très brièvement et de façon convainquante.

L'argent que l'on sollicite est nécessaire pour les services auxiliaires, outremers et au pays, services indispensables au maintien du moral parmi nos hommes en service actif qui combattent pour sauvegarder notre niveau de vie au Canada.

Cette campagne se substitue à six appels différents. Cette sollicitation conjointe des services auxiliaires de guerre rencontre le désir de la majorité de voir éliminée la succession des appels à la générosité du public.

C'est aussi une campagne approuvée de tout coeur par le gouvernement et conduite sous sa surveillance.

Tous les sujets ont été soigneusement étudiés; les dépenses ont été réduites au minimum; il n'y a aucun empiètement ou doublement des services auxiliaires.

Les associations qui participent à cet appel sont les suivantes: les Services de Guerre de la Légion Canadienne, les Chevaliers de Colomb, l'Armée du Salut, la Y.M.C.A., la Y.W.C.A. et (dans les provinces de l'ouest seulement) l'Ordre des Filles de l'Empire.

Les services rendus par ces associations comprennent, entre autres, l'organisation et le maintien de huttes de récréation, de cantines permanentes et mobiles, de clubs résidentiels outremers, de centres sportifs et récréatifs, de foyers, de cours éducatifs, de services religieux et personnels.

Dans notre participation à la guerre il est évident que notre premier et plus important devoir est de fournir des armes, des navires, des chars d'assaut, des avions et du matériel de toutes sortes, mais de quelle utilité serait tout cela si le moral des combattants souffre à cause de l'absence des services si nécessaires et si intimement liés au développement de leur esprit de combat. Pour bien se battre il faut avoir le moral bon. Et ce sont précisément nos services auxiliaires, outremers et au pays, qui ont la tâche formidable de faire régner un excellent esprit parmi nos militaires en prévoyant, pour leurs heures de loisir, des programmes éducatifs et récréatifs, des services personnels et autres dont la privation leur manque tant lorsqu'ils quittent leurs foyers pour aller sous les drapeaux défendre leur pays natal.

Ne permettons pas que l'on dise que nous avons négligé cette tâche importante. Nous avons la chance de témoigner à nos défenseurs combien nous apprécions ce qu'ils font pour nous en démontrant à notre tour ce que nous entendons faire pour eux. Il est vrai de dire que nos "Gars" en service actif comptent sur "ceux de l'arrière". Donc, souscrivons le plus généreusement possible; ne soyons pas parcimonieux; prouvons à nos "Gars" que nous voulons leur donner un bon coup d'épaule. Rappelons-nous aussi que nous ne faisons qu'une seule souscription au lieu de six et augmentons notre contribution individuelle en proportion.

La pasteurisation du lait, d'après le docteur B. Paquet, médecin-hygiéniste de Québec

Une lettre au Maire de Québec

Après la déclaration faite dans les journaux sur la pasteurisation du lait, je crois qu'il est opportun de vous soumettre quelques considérations sur ce sujet.

En agissant ainsi, sachez bien que je n'ai nullement l'intention de déclencher une polémique. Cependant, à titre de directeur du Département de la Santé publique, il me paraît important d'attirer votre attention sur certains faits qui intéressent la santé du public québécois et ce n'est que dans le but de renseigner la population de Québec que je me permets de vous écrire.

La pasteurisation du lait est un procédé scientifique à une température de 143° Fah., pendant 30 minutes et à le refroidir immédiatement après. Ces quelques mots, résumés, je pourrais dire, toute la question de la pasteurisation. Son but est de détruire les bactéries pathogènes, c'est-à-dire qu'elles peuvent causer des maladies chez les êtres humains.

Il est en effet démontré par la bactériologie que les bacilles de la

tuberculose, de la fièvre typhoïde, de la fièvre ondulante, de la diphtérie, de même que les cocci tels le streptocoque, le staphylocoque, pour n'en nommer que quelques-uns, sont détruits par la chaleur. Or, il est prouvé que le lait cru peut contenir et très souvent contient de ces bactéries et cause de maladies. Il est donc nécessaire de les faire disparaître du lait avant sa consommation et la pasteurisation est un moyen d'obtenir ce résultat.

Certains disent qu'il est possible d'obtenir du lait cru exempt de ces bactéries. C'est là, à notre avis, un résultat qui ne peut être atteint dans les grandes agglomérations telles que les villes. Il est en effet impossible, avec les connaissances scientifiques actuelles, de prévenir toute maladie chez les bovins de même qu'il est illusoire de prétendre pouvoir contrôler celles qui peuvent exister chez les humains qui font la traite des vaches et manipulent le lait. La preuve en a été faite dans l'état de New-York où l'on produisait du lait certifié

obtenu dans des conditions hygiéniques les plus modernes et les plus soignées et pourtant ce lait a été trouvé dangereux.

En conséquence, monsieur le maire, je crois que la pasteurisation du lait est nécessaire et qu'elle doit être envisagée dans sa définition et son but; c'est-à-dire comme un moyen scientifique de détruire les germes qui sont la cause de plusieurs maladies.

La bactériologie est une science qui nous a appris quels étaient les germes propagateurs de différentes maladies et, depuis Pasteur, on s'est appliqué dans tous les domaines à lutter contre ces germes. C'est ainsi, par exemple, qu'on a amélioré considérablement l'antiseptie et l'asepsie dans les salles d'opération des hôpitaux avec des résultats particulièrement heureux.

La pasteurisation qui, en principe, n'a rien à voir avec le commerce ou l'industrie du lait est un moyen qui nous est donné de rendre un lait contaminé rempli de bacilles pathogènes, non dangereux. Grâce à elle, on est certain de détruire les germes de la tuberculose bovine, de la fièvre typhoïde, de la fièvre ondulante et de plusieurs autres maladies qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La pasteurisation du lait, toutefois, si elle détruit les microbes et c'est là son but premier ne doit pas nuire à la valeur alimentaire du lait que relève principalement de sa teneur en graisse, en albumine, en hydrate de carbone, en sels minéraux et organiques et en vitamines. De ces constituants, la Vitamine C est diminuée par la pasteurisation, mais elle se trouve en quantité insuffisante pour les besoins de l'organisme dans le lait cru ou d'ailleurs elle se détruit spontanément.

En résumé, monsieur le maire, dans l'étude du problème du lait, il ne faut pas ignorer l'aspect bactériologique qui est très important et le moyen de résoudre ce problème est la pasteurisation, procédé scientifique, certain et éprouvé qui assure au public un lait débarrassé des bactéries pathogènes.

Pour terminer, qu'il me soit permis de rappeler que toutes les sociétés médicales de Québec, de même que le Comité de Santé Publique, composé de cinq hygiénistes (Suite à la page 8)

PETITES ANNONCES

Payables d'avance

FEMMES & HOMMES DEMANDES

Proposition intéressante pour homme ou femme désirant améliorer sa situation. Nous vous offrons de devenir notre représentant dans un territoire exclusif en vendant 200 nécessités domestiques y compris THE et CAFE. Trente jours d'essai SANS RISQUE. Produits GRATIS aux consommateurs. Pour détails, adressez-vous: JITO, 1435 Montcalm, Montréal. (20-27-3-10-C)

PERDUE

Un grosse valise noire perdue dans le Village Bilette. Récompense promise à qui la rapportera à 51, Ste-Cécile, Valleyfield.

ON DEMANDE

Un magasin avec ou sans divisions. Dans la réponse veuillez mentionner le loyer demandé et tous autres détails. C. P. No N, Valleyfield, Qué. (6-13-20-c)

CREMERIE DEMANDEE

Une crèmerie près de Ormstown. Ecrivez en donnant les détails, tels que prix, la quantité de lait reçue, les conditions et l'équipement de la bâtisse, etc. Ecrire au casier 9214, Gleaner, Huntingdon. —13-20-27-6-13-20.

A VENDRE

Set de traineaux simples, "treadmill" à chevaux-vapeur, 2 trailers, bicyclette de filles et carrosse de bébé. Armand Myre, Huntingdon, 45, rue King. (1-6-P).

LOTS A VENDRE

Beaux grands lots à vendre sur la rue Cléophas, près du Boulevard du Hâvre; grandeur 48x100 pieds, d'une valeur de \$150 à \$200. Conditions faciles: \$10, comptant et \$3, par mois. S'adresser à M. Arthur Meloche, 9, rue Boyer, tél. 639, Valleyfield.

A VENDRE OU A LOUER

Terre de 100 acres, sur la route Trout River, voisin de Rennie Bros. 20 acres maintenant arables, 20 acres en pâturage et bois. La balance est bonne pour cultiver. S'adresser à Clem. Dumouchel, 51, rue Alexandre, Valleyfield. (20-27-6-13-20-27-P.)

A VENDRE

Terre de soixante-dix acres en très bon état de cultivation, avec bâtisses modernes, électricité, près de la rivière, un mille du village. Sera à la ferme les samedis. C.-H. McLean, Huntingdon, Qué.; 2032, rue Metcalfe, Montréal, Qué. (20-37-3-10-C)

A VENDRE

A vendre à sacrifice, une laveuse électrique Blackstone, en parfaite condition pour cause de départ. S'adresser à 94 rue Ste-Cécile, Valleyfield, tél. 1164. (c)

AVIS

J'annonce l'ouverture d'une boutique de réparation de bicyclettes. Armand Myre, rue King, Huntingdon. (1-6-P).

Position permanente à qui donnera satisfaction

On demande un commis de bureau, bilingue, connaissant la clavographie et la sténographie, pour industrie moyenne. Doit pouvoir prendre dictée anglaise par "short hand". Faire application par écrit de votre main, avec l'âge, l'éducation, l'expérience et les références. Les applications d'hommes déjà employés dans les industries de guerre ne seront pas considérées. Toute application sera strictement confidentielle. Adresser sa demande à Boîte N, Valleyfield, P.Q.

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche,
B.A.
AVOCAT
Bureau: Hôtel de Ville
Tél. 691 Rés. 1230
VALLEYFIELD

Me Gontran Saintonge,
AVOCAT,
64, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500.

Lionel Cossette, L.L.L.
Cossette & Cossette,
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Robert Besner,
NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile.
Téléphone 38.
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Albert Leblanc
B.A., L.L.L.
AVOCAT
Bureau: 44, Ste-Cécile, 2e étage
Téléphones:
Bureau No 514; Résidence No 666

Dr AIME LEDUC,
Valleyfield

79 Ste-Cécile - Tél. 803

Dr. Lucien Perron
de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de Bureau:
Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 h. Samedi toute la journée.
211, VICTORIA,
Tél. 1220

Docteur Yvan Brassard
médecin-chirurgien
412, Blvd. du Hâvre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Les Nouvelles Sociales

Mlle Laurette Leduc passait la fin de semaine à Québec et à Lévis où elle était l'invitée de Mlle Simone Leduc, G.M.

Mlle Brossoit de Montréal visitait en fin de semaine, des parents et amis de notre ville.

Mlle Rachel Girard a été, en fin de semaine, l'invitée de Mlle Thérèse Robb de Montréal.

M. et Mme Paul de Jordy ont passé la fin de semaine à Valleyfield dans leur famille.

Mme Gontran Saintonge est rentrée d'un voyage à Montréal qu'elle fit au cours de la semaine.

M. et Mme Paul Beaulieu de Montréal ont été, dimanche, les hôtes de Mme O.-P. Prieur.

Mlle Liliane Parent est actuellement en promenade à Montréal chez des parents.

M. et Mme Adrien Daigneault de St-Louis visitaient en fin de semaine, M. et Mme Joseph Cardinal de Valleyfield.

Milles Jeannette et Georgette Marchand ont passé la fin de semaine à Montréal, les invitées de leur soeur, Mme Joseph Savaria.

Mme Adélaïde Goyette est actuellement en promenade à Valleyfield, pour une quinzaine de jours, dans sa famille.

M. Raymond Lamothe de Montréal est venu à Valleyfield, ces jours derniers chez des parents et amis.

Mme L.-J. Boyer de Montréal est présentement l'invitée de M. et Mme Hervé Paré.

Milles Anna Perron, Lucile Perron, Marthe Rousseau, M. et Mme Maurice Nicholson ont passé la fin de semaine à Malone, N.Y.

Mlle Hervé Paré était de passage à Montréal, lundi.

M. et Mme Georges Chicoine de Québec ont été, en fin de semaine, les invités de Mme Godefroy Leduc et de Mme J.-O. Clermont.

Mlle Rose Lalonde était de passage à St-Jean de Québec, au cours de la semaine dernière, chez des amis.

Mlle Laurette Dubuc de Montréal a été en fin de semaine, l'hôte de Mlle Pauline Primeau.

Une fête intime avait lieu, mercredi, à l'école de Bellerive, en témoignage de reconnaissance à M. le commissaire Léandre Archambault ainsi qu'à M. Frédéric Girard, directeur des écoles. Cette réunion était rehaussée par la présence de M. le curé J.-D. St-Aubin de la R.S. Provincial et de Sr. Marie-Euclide, des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie.

M. Philippe Lauzon de Montréal était en visite dans sa famille, en

LES COURS DE SOLFÈGE



M. MAXIME RAYMOND

Le dévoué et distingué député de Beauharnois-Laprairie aux Communes, monsieur Maxime Raymond, vient de faire parvenir à monsieur J.-N. Charbonneau, D.M. une magnifique médaille d'or qui sera offerte à l'élève, dame ou monsieur, qui se sera le plus distingué par son application et son assiduité aux classes de solfège de la Société Palestrina.

Ce haut encouragement, en faveur de l'éducation musicale du peuple, sera vivement apprécié par toute la population de Valleyfield.

Le prochain cours de solfège aura lieu mardi soir, le 25 mars, vers 9 heures, à l'issue de la retraite des jeunes filles.

fin de semaine.

Mme Sylvio Leduc de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield, chez sa mère, Mme J.-Bte. Legros.

Mlle Irène de Grandpré est de retour à Valleyfield, après une absence d'un dizaine de jours.

M. et Mme J.-A. Larin étaient de passage à Rigaud, dimanche dernier.

Mlle Liliane Leduc est rentrée d'un voyage de quelques jours à Montréal chez sa mère, Mme Sylvio Leduc.

Mme J.-B.-R. Potvin de Montréal était dimanche dernier, l'invitée de Milles Lefebvre de Valleyfield.

Mlle Marie-Paule Tremblay a reçu les membres de son club de bridge mercredi dernier. Les gagnantes ont été Milles Marie-Laure Larivière et Gisèle Cholette.

M. Gaston Girard a passé la fin de semaine à Shawbridge où il a fait une excursion de ski.

Retraite fermée—Une retraite fermée pour dames aura lieu, chez les RR. SS. Dominicaines, du 22 au 25 avril et sera prêchée par le R.P. Fortin, O.P.

Mmes J.-O. Leblanc et Josaphat Lefebvre étaient jeudi dernier, de passage au collège de Beauharnois.

M. Charles-Emile Parent d'Orms-town rendait visite à Mlle Suzanne Prévost à Valleyfield dimanche dernier.

M. et Mme Germain Bourgoin, Claire St-Denis et Georges Legault d'Orms-town étaient de passage dans notre ville dimanche dernier.

Mlle Suzanne Prévost de Valleyfield a passé quelques jours à Orms-town la semaine dernière visitant des parents et des amis.

Milles Lucille et Georgette Laberge de Valleyfield de passage dans leur famille à Orms-town la semaine dernière.

Mlle Guimont de Bellerive recevait une groupe de parents et amis à une parti de "Bingo" dimanche soir le 9 mars, était présent. MM. et Mmes Jos. Guimont, Raoul Gui-

mont, Emile Guimont, Léonard Guimont, Wellée Guimont, Milles Aldina Poirier, Emerentienne et Laurette Mercier, Yvonne Fournier, Adrien Adams, Emile et Paul Bernier, Roger et George Quéllette, Gérard et Joseph Proulx, Roméo Leduc, Gérard Laurendeau, Léon et Paul Guimont.

LIGUE FEMINE DES QUILLES

Partie jouée chez les Chevaliers de Colomb, le 12 mars, 1941.

Hussards—

Mme H. Bougie	121	72	70	263
Mme Haineault	113	103	124	340
Mme Robineault	85	73	86	244
Mme R. Lebeuf	72	96	108	276
Mme Bourassa	109	76	119	304

Dragons—

Dummy	72	72	78	222
Dummy	109	73	86	263
Dummy	85	76	108	269
Mme Houle	93	49	83	225

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

- Pâleur, Irrégularités
- Fatigue, Nervosité, Périodes douloureuses
- Faiblesse, Douleurs de Dos, Manque d'Appétit
- Troubles internes essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FAIBLES

Chimique FRANCO

Americaine Ltée

1570, rue St-Denis, Montréal

Mme W. Léger	62	111	98	271
Mme J. Degré	83	77	77	237

L'équipe Hussards compte 4 points.

Châteauguay—

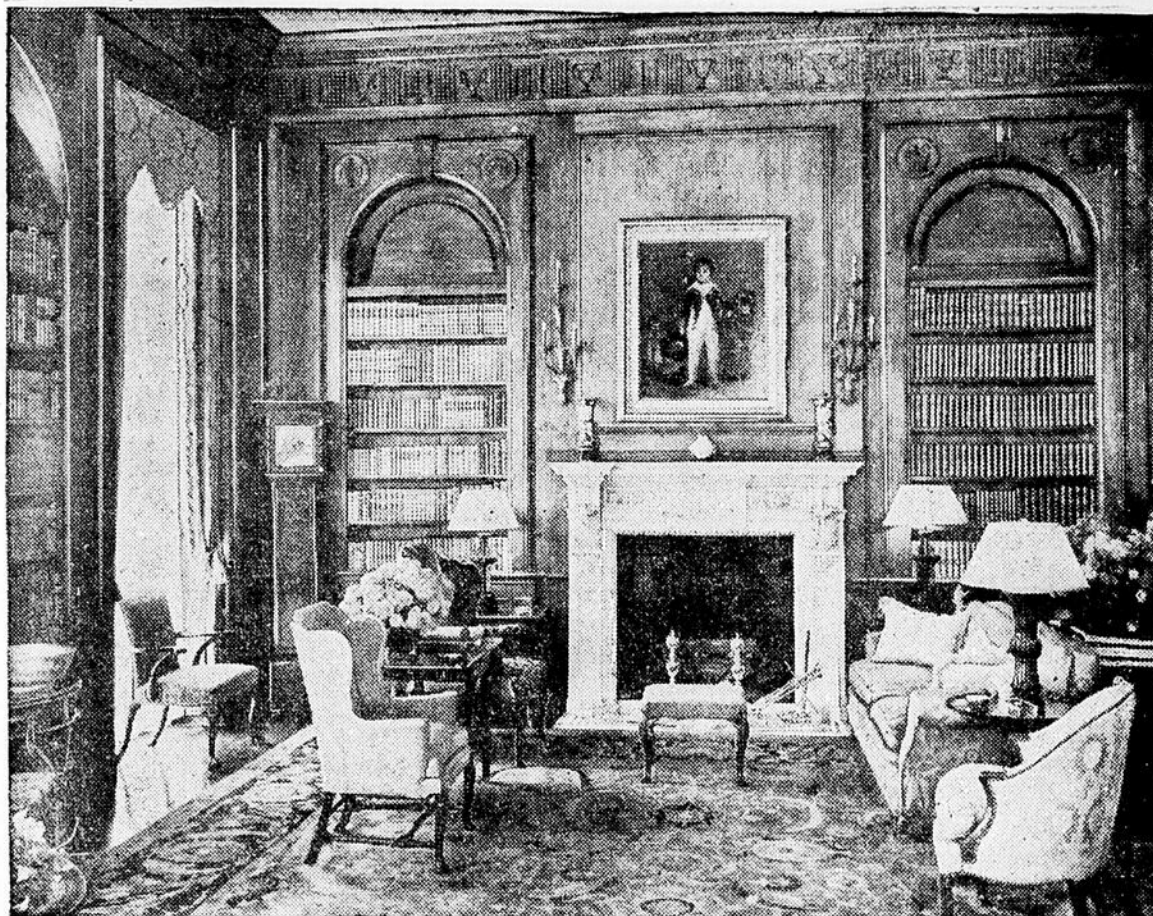
Mme G. Crépin	80	97	82	239
Mme Perron	88	113	73	274
Mme Primeau	91	75	97	263
Dummy	79	82	73	234

Grenadiers—

Mlle Doucet	79	97	79	255
Mme S. Gosselin	94	104	83	281
Mme E. Lebeuf	95	82	94	271
Mme Touchette	86	109	83	278
Mme L. Saucier	81	84	73	238

1323

UN BEAU FOYER RUSTIQUE



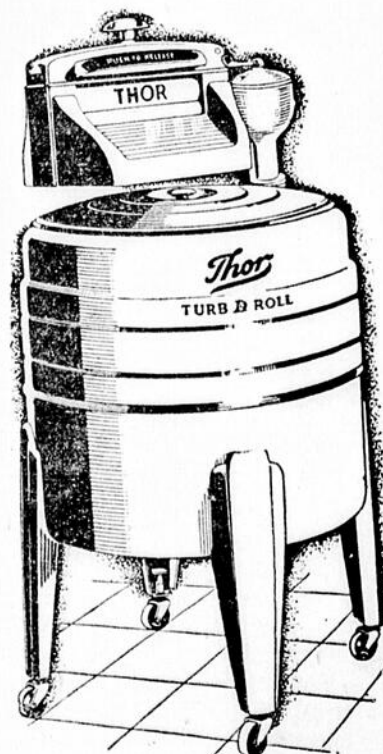
La librairie ci-dessus, d'un style du dix-huitième siècle, comprend des meubles antiques anglais, un tapis rare Ispahan, et autres accessoires des temps passés. La photographie au dessus du foyer est une peinture réelle de Goya.

VOTRE LAVAGE EST VITE TERMINE SI VOUS AVEZ UNE

THOR



La ménagère qui a une lessiveuse THOR ne trouve pas la journée du lavage plus pénible que les autres jours de la semaine. Elle ménage sa santé et dispose de plus de temps pour voir à son mari et à ses enfants. Une lessiveuse électrique THOR est un article dont l'utilité s'impose!



MARCHAND & FRERES

Rue Victoria

Valleyfield

Modèle THOR depuis \$79.50

DECEDEE



Mme J.-EDMOUR MCGOWAN, de Sainte-Martine, dont les funérailles eurent lieu ces jours derniers à Sainte-Martine. La défunte était avantagusement connue dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon.

:- Dans nos campagnes -:

St-Chrysostôme

Mlle Rita Huot passe quelques temps à Ste-Martine.

Nous souhaitons un prompt retablissement à M. Alphège Allen qui est actuellement à l'hôpital de Valleyfield à la suite d'un accident.

M. et Mme Hector Bourdeau ainsi que des amis chez M. Philias Bourdeau ces jours derniers.

Mlle Madeleine Bourdeau est à St-Timothée pour quelques temps.

Mlle Marie-Ange Huot en fin de semaine à Ste-Martine chez M. et Mme Aldéo Huot.

Mlle Elizabeth Atkinson passe une semaine à Montréal pour rendre visite à M. Bonnier, M. Joseph Dupuis ainsi qu'à ses cousines M. D. Bruce, Mme T. Lefebvre et D. Matthew.

Mme Forget de Valleyfield ainsi que Mlle Irène Couillard, g.m., chez leur mère, Mme Louis Couillard.

Mlle Altha Bourdeau de Howick est de retour après avoir passé une fin de semaine chez son père, M. Albert Bourdeau.

M. et Mme Armand Santoire étaient à Montréal ces jours derniers pour assister aux funérailles de Sr Marie, religieuse au Couvent de Outremont à Montréal, née Beatrice Delisle, autrefois de St-Chrysostôme, les funérailles ont eu lieu à Montréal.

Mlle Gaétane Parent est de retour à Montréal après avoir passé une fin de semaine chez ses parents à Aubrey.

Mercrdis prochain aura lieu la réunion du cercle des fermières, le cercle est à organisé un euchre pour le lundi de Pâques. Nous leur souhaitons du succès.

M. et Mme Adélaïde Bourcier du village St-Pierre ainsi que Mlle Albina Huot ont rendu visite à M. J.-Batiste Couillard et à Mme Hormisdas Soucy.

Mlle Thérèse Beaudin qui était à Montréal depuis quelques temps est de retour chez son père, M. Victor Beaudin.

Mme Elphège Allen en fin de semaine à Valleyfield pour rendre visite à son mari, M. E. Allen, à l'hôpital.

Le Dr et Mme Calixte Favreau et leurs enfants de Montréal ont rendu visite à Mme T.-C. Favreau, dimanche dernier.

Mme Elzéar Foisy, Mlle Antonine

Foisy, chez M. et Mme H. Goyette de Ste-Martine dimanche dernier.

Milles Clothilde et Suzanne Favreau de Montréal chez leur mère Mme T.-C. Favreau.

M. et Mme Roméo Santoire et leur bébé de Montréal en fin de semaine chez Mme Zoltique Santoire.

Le Dr et Mme J.-A. Poirier à St-Antoine Abbé pour assister aux funérailles de Mme Kennedy, née Yvonne Lemieux, décédé la semaine dernière.

M. et Mme Eximer Bourdeau de passage à Montréal la semaine dernière.

Mlle Yvette Majeau de Montréal passe quelques jours chez son père, M. Arthur Majeau.

M. et Mme Albert Dallaire de St-Antoine Abbé chez M. et Mme Paul Vial la semaine dernière.

M. Aldéric Dallaire de St-Antoine Abbé chez M. René Dallaire ces jours derniers.

M. R. Benny, hôtelier de St-Antoine Abbé, de passage dans notre localité la semaine dernière.

M. Bernard Legros de Montréal de passage ici la semaine dernière.

Mme Albert Huot de passage à Ste-Martine la semaine dernière.

M. Faillie de St-Isidore a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Isidore St-Pierre.

Mlle Yvette Beaudin a passé quelques jours à Montréal chez des parents et amis.

M. Arthur Pinaud de passage à Ste-Martine la semaine dernière.

Mme Florian Beaudin a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Moïse Bouchard de St-Maxime.

M. et Mme Walter Smith et leur bébé Pauline de Hemmingford chez M. et Mme Wilfrid Payant dimanche dernier.

M. l'abbé Donat Crête de Rigaud a rendu visite à sa mère M. Stanislas Crête, la semaine dernière.

Mlle Alice Demers de Montréal chez son grand-père, M. Alphonse Demers.

M. et Mme Zéphir Denault chez M. et Mme Albert Pindau de St-Rémi ces jours derniers.

Mlle Madeleine Dauphinais de Howick en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Narcisse Dauphinais.

M. M. Viau et Mlle S. Viau de Howick chez leur oncle, M. et Mme Lalonde dimanche dernier.

Ste-Barbe

Notes de février, Ecole no 1.—

7e année—Marcel Daoust, 70.9.
6e année—Gaston Daoust, 64.
5e année—Fernand Daoust, 74.5.
4e année—Jeannette Girouard, 72;
Marielle Daoust, 69.9; Monique
Brisson, 68.6.

3e année—Anita Daoust, 80; Mariette Daoust, 66.7.

2e année—Yvette Girouard, 85.8;
Real Brisson, 69.6.

1ère année—Claude Brisson, Marc
Brisson, Rémi Girouard, Rhéa
Brisson, Fleurette Daoust.

Mlle Alina Daoust, Inst.

Ecole no 5.—

7e année—Cécile Legault, 80.5;
Cécile St-Onge, 74.5.

6e année—Thérèse St-Onge, 62.4.

5e année—Georgette Brunet, 74.2.

4e année—Yvan Bergevin, 78.

3e année—Madeleine Brunet, 95;
Claire Pinsonneault, 89; Lucile Bergevin, 75.5; Ernest Beaudry, 73.9;

M.-Marthe Daoust, 60.3.

2e année—Roland L'Italien, 92.5;
Jeannine Brunet, 87; Pierre David,
85.5; Florence Legault, 79.

1ère année—Huguette Brunet, 96;

Le nombre des postes téléphoniques à H'don accuse un gain

Le nombre des postes téléphoniques en service à Huntingdon accuse un gain net de 23 pour l'année 1940 d'après le gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell, K. V. Keirstead. Au 31 décembre dernier, les postes en service dans notre ville se chiffraient par 1,000 à rapprocher de 977 le 31 décembre 1939.

A la fin de l'année 1940 les postes du réseau Bell dans Québec et

Ontario étaient de 824,697. Durant l'année les installations téléphoniques s'élevèrent à 223,478, les abonnements à 184,236, ce qui représente une augmentation nette de 39,242, comparativement à 20,600 en 1939.

Les réseaux de téléphone raccordés au réseau Bell dans Québec et Ontario sont maintenant au numéro de 883 et desservent 150,540 postes.

Richard Brisson, 92; Maurice Bergevin, 83.

Mlle Florence Vachon, Inst.

Ecole no 3.—

7e année—Ida Lauzon, 94.3; Albert Leduc, 78.8.

6e année—Jean-Paul Lauzon, 83.8.

5e année—Réal Leduc, 67.8; Roger Paré, 59.7.

4e année—Bernard Paré, 50.9; Marcel Lauzon, 48.5.

3e année—Jules Joly, 89.

2e année—Lawrence Joly, 88; Denise Joly, 84.

1ère année—Germaine Lauzon, Léo Lauzon, Mlle Simone Joly, Inst.

A M. et Mme Armand Lauzon, née Marie-Ange Fortier, est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph, René, Yvan. Parrain, M. René Mercier; marraine, Mlle Gertrude Lauzon, soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Omer Mercier, tante de l'enfant.

Comment éparqner sur l'achat d'un camion

Ce que les acheteurs de camions modernes doivent "faire" et "éviter"!

(1) Réfléchissez sur l'achat de votre camion. N'achetez pas à peu près. Étudiez le travail à faire et choisissez le camion approprié aux charges et aux routes.

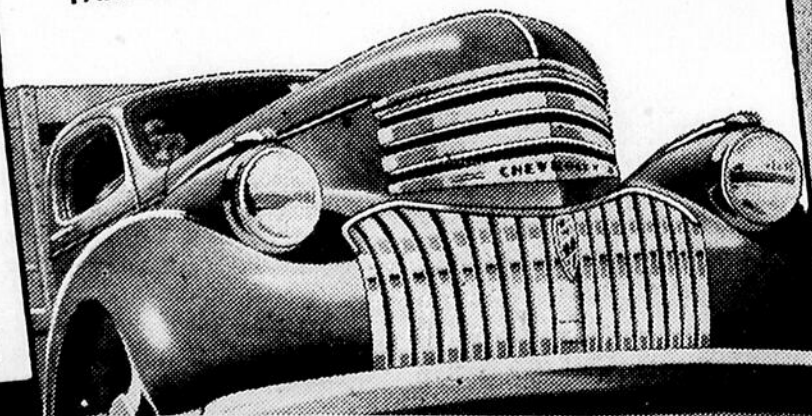
(2) Achetez des camions sur une base de pouvoir de gain.

(3) Demandez au marchand Chevrolet de vous faire une analyse de votre problème de camionnage. Rappelez-vous que 98% de toutes les exigences de camionnage sont couvertes par la ligne de camions Chevrolet 1941. Vous avez un choix de 46 modèles plus gros et meilleurs... sur 11 empattements plus longs... et aussi le choix de 2 puissants moteurs pour camions. "Les camions appropriés à tout genre de service". Voyez votre marchand aujourd'hui.

FABRICATION CANADIENNE PAR GENERAL MOTORS

46 MODÈLES PLUS GROS ET MEILLEURS SUR 11 EMPATTEMENTS PLUS LONGS

Tous ces avantages additionnels! Nouveau style de camion massif. Nouvelle cabine plus confortable pour le chauffeur. Nouveau mécanisme de direction à billes remises en circulation. Nouveaux empattements plus longs. Et beaucoup d'autres caractéristiques de qualité.



CAMIONS CHEVROLET

GARAGE Z. PERRON

24, rue du Marché, -- Valleyfield, Qué.

GT-3418F

L'influence du monde dans nos vies et les résultats décisifs

(Suite de la page 2)

suite avoir le courage d'agir en conséquence. Il faut bien l'admettre ce n'est pas facile. C'est beaucoup moins fatigant de suivre la foule, de faire comme tout le monde, de se laisser vivre. Mais que viennent l'épreuve, la souffrance, la mort, on se révolte. "A Dieu ne plaise", s'écrie-t-on, comme St-Pierre à qui Notre Seigneur vient de prédire sa passion, "cela ne vous arrivera pas". Écoutons la réponse peu flatteuse du Maître: "Va-t-en! Arrière de moi, Satan! tu m'es scandale; car tu n'as pas le sens des choses de Dieu, mais celui des choses des hommes". Devant nos révoltes en face de la douleur, Notre Seigneur ne nous répète-t-il pas ces terribles paroles? Nous ne comprenons pas les desseins providentiels parce que nous pensons en mondains. Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ils iront tous deux dans le fossé. Ainsi du monde qui promet le bonheur aux humains, ceux qui s'y laissent prendre sont entraînés vers l'abîme.

Comment pensent trop de gens,

est-il possible de vivre dans le monde sans faire comme tout le monde? C'est bien là la preuve de notre ignorance et de notre lâcheté. De nos jours, il n'est plus permis de se croire seul à pratiquer la doctrine de l'Évangile alors que s'élève la vaillante armée des militants de l'Action Catholique. C'est toujours pénible, batailler, mais qu'importe quand le succès est assuré. "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde" nous redit notre Chef.

Mais à quoi bon la puissance du général si les soldats n'obéissent pas à ses ordres. Ainsi pour nous chrétiens, qui voulons vaincre le monde sans suivre les directives de notre Chef. Nous échouons lamentablement. Il ne suffit pas d'ouvrir de grand yeux scandalisés et de s'écrier: que c'est effrayant, mon Dieu, tant de mal, on peut bien avoir la guerre. Ce ne sont pas ceux qui se lamentent ainsi qui sauveront le monde, mais ceux qui ont le courage de reconnaître leurs torts et de se mettre à vivre en véritables chrétiens.

Soyons de ceux-là!



Ici et là à travers

La terre



nos campagnes

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 17 mars, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—(135-175), (Bacon), prix de base; vendue vivants, nourris et abreuvés, offre 8.60; par camions, offre 8.75c; truies, 5.50-6.50c; vendus abattus, offre 11.60c. Prime, A ou sélect (140-170 lbs), poids chaud abattu, \$1.00. Rabais: B2 (125-135 lbs, 50c; B3 (176-185 lbs) \$1.50; C1 et C2 (120-175 lbs) \$1.00; C3 (176-185 lbs) \$2.00; D1 et D2 (120-175 lbs) \$1.50; D3 (176-185 lbs) \$2.50. Légers, 119 lbs et moins, \$1.50, moins de 100 lbs, \$2.00. Pesants (186-205 lbs) \$3.00. Extra pesants (20-220 lbs) \$2.50 le 100; 220 et plus, \$3.00 du 100. Demi castrats, coupe de \$4 par tête. Meurtris, coupe de \$2.00 par tête.

VEAUX DE LAIT—Choix, 11.50-12.00; bon, 10.50-11.00; moyen, 9.50-10.50; commun, 7.00-8.00; d'herbe, 4.50-5.00.

BOUVILLONS—Choix, 9.25-9.50; bon, 8.50-9.00; moyen, 7.50-8.00; commun, 5.50-7.00.

AGNEAUX—Lots mélangés, 8.00-8.50.

MOUTONS—Bon, 5.50-6.00; commun, 3.00-4.00.

TAURES—Choix (type à boucherie), 7.75-8.00; bonne, 7.00-7.50; moyenne, 6.00-6.50; commune, 4.00-5.00.

VACHES—Choix (type à boucherie), \$6.25-6.50; bonne, 5.50-6.00; moyenne, 4.75-5.25; commune, 3.50-4.25; très com., 3.00-3.25.

TAUREAUX—Choix (type à bou-

cherie), 6.50-7.00; bon, 5.75-6.25; moyen, 5.00-5.50; commun, 4.25-4.75.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Semaine finissant le 8 mars 1941:

POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 20½c; B, 4-5 lbs, 18½c; C, 3-4 lbs, 16½c; coqs, 14c.

POULETS VIVANTS "à rôti"—gris et blancs—A, 6 lbs et plus, 20½c; B, 5-6 lbs, 18½c; C, 4-5 lbs, 16½c; D, 3-4 lbs, 14½c.

POULETS VIVANTS "à rôti"—rouges—A, 6 lbs et plus, 18½c; B, 5-6 lbs, 16½c; C, 4-5 lbs, 15½c; D, 3-4 lbs, 13½c.

LAPINS VIVANTS—5 lbs et plus, la lb, 11c.

OEUFs—A (gros) 22c; A (moyens) 20c; B, 18½c; A (poulettes) 18½c; C, 17½c.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait—Bons, 15½c; moyens, 14c; communs, 13½c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait—Spécial, 6 lbs et plus, 30½c; A, 6 lbs et plus, 29½c; A, 5-6 lbs, 28½c; B, 6 lbs et plus, 26½c; B, 4-5 lbs, 24½c.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)—Spécial, 6 lbs et plus, 29½c; A, 6 lbs et plus, 28½c; A, 5-6 lbs, 27½c; B, 6 lbs et plus, 25½c; B, 5-6 lbs, 24½c; B, 4-5 lbs, 23½c; C, 6 lbs et plus, 22½c; C, 5-6 lbs, 21½c; C, 4-5 lbs, 20½c; C, 3-4 lbs, 19½c.

POULES ABATTUES (Sélection-

nées)—Spécial, 5 lbs et plus, 23½c; A, 5 lbs et plus, 22½c; A, 4-5 lbs, 21½c; A, 3-4 lbs, 20½c; B, 5 lbs et plus, 19½c; B, 4-5 lbs, 18½c; B, 3-4 lbs, 17½c; C, 5 lbs et plus, 16½c; C, 4-5 lbs, 15½c; C, 3-4 lbs, 14½c.

JEUNES DINDES ABATTUES—A, 29½c; B, 27½c; C, 25½c.

VIEILLES MERES DINDES ABATTUES—A, 22c; B, 20c; C, 18c.

Vieux coqs-dindes, 20c.

OIES ABATTUES—A, 20c; B, 18c; C, 16c.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Semaine finissant le 3 mars 1941

inclusivement: **BEURRE FRAIS**—No 1 pasteurisé, 34½c; No 1, non pasteurisé, 34c; No 2, 33½c.

Semaine finissant le 4 mars 1941

inclusivement: **FROMAGE**—Blanc: No 1, 14c; No 2, 13½c; No 3, 13c. Coloré: No 1, 14½c; No 2, 13½c; No 3, 13½c.

Une entrevue de Mgr Alfred Langlois à un journal des E.U.

Le journal "The Monitor", de Californie, publiait dans son édition du 22 février une intéressante entrevue accordée à l'un de ses représentants par Son Excellence Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, qui fait un bref séjour de repos à l'hôpital de la Providence à Oakland. Cet hôpital est dirigé par des religieuses dont plusieurs sont de la province de Québec.

Mgr Langlois est accompagné de M. le chanoine Lionel Deguire, supérieur du séminaire de Valleyfield, et de Mgr Delphis Nepveu, V.G.H.

Dans cette entrevue, Mgr Langlois a parlé des progrès réalisés dans son diocèse et dans la province de Québec par les oeuvres d'action catholique. Il a particulièrement insisté sur le rôle primordial de la presse catholique.

Mgr Langlois a loué l'oeuvre accomplie pour l'épuration du cinéma par la Ligue américaine de la Dé-

cence. Il a expliqué que les appréciations données par cette Ligue au sujet des films donnés dans nos salles de cinéma sont généralement adoptées par les diocèses de notre province et complétées au besoin par des comités spéciaux.

L'évêque de Valleyfield a aussi déclaré que les journaux catholiques diocésains complètent d'admirable façon le journal catholique d'intérêt général.

Pendant son séjour en Californie, Son Excellence a visité plusieurs communautés religieuses, dont celle des Soeurs de la Charité de la Providence, dont la maison-mère est à Montréal.

—Ah ça! vous n'avez donc rien appris pendant les vacances?

—Que si, hélas! Ah! M'sieu, ne vous fiez jamais à la fidélité des femmes.

Quelles nouvelles de chez nous?



***ARMÉE DU SALUT**
*YMCA
*YWCA
Oeuvres de guerre de la
LÉGION CANADIENNE, Inc.
Huttes militaires canadiennes
des CHEVALIERS DE COLOMB
**I.O.D.E.
* y compris les oeuvres locales
** pour les provinces de l'Ouest seulement

Votre réponse enthousiaste à cet appel sera le message le plus réconfortant que vous puissiez lui envoyer.

● Le soldat Durand a terminé l'exercice et le service de la journée.

Il est fatigué, harassé, loin des siens, il se sent seul et il s'ennuie.

Il désirerait ardemment s'amuser un peu, trouver un bon coin où il puisse lire, jouer à quelque jeu, écouter la radio, écrire aux siens.

Le but que se proposent ces six Sociétés, c'est d'empêcher que le malaise, l'ennui et le sentiment de la solitude n'envahissent les heures de loisir des combattants.

Ces services suivent nos soldats, où qu'ils aillent, même sous le bombardement et dans la bataille.

Au camp, en marche, sur les champs de tir, les auxiliaires apportent aux soldats des breuvages chauds et de bonnes choses à manger, des cigarettes et autres douceurs. On établit pour eux des centres d'amusements, on organise des joutes sportives et autres divertissements, on leur fournit de quoi lire et de quoi écrire. Une cantine confortable leur offre diverses friandises. On leur ménage l'occasion de parfaire leur instruction. Un centre d'accueil leur permet de se créer de saines relations.

Compréhension, Expérience, Dollars!

La sympathie, l'organisation et l'expérience, appuyées par vos Dollars, peuvent accomplir une tâche admirable.

Donnez à l'auxiliaire bénévole qui s'adresse à vous l'assurance de votre loyal et entier appui à nos combattants.

Vous ne leur avez jamais refusé votre appui—vous ne pouvez le leur refuser aujourd'hui.

LE SEUL APPEL NATIONAL EN FAVEUR DE NOS COMBATTANTS

Quartiers généraux de la Campagne pour la Province
901 Edifice Confederation, Montréal

3DF

Six appels en un seul-DONNEZ!

FONDS CANADIEN DES OEUVRES DE GUERRE
OBJECTIF: \$5,500,000

M. Léon Trépanier donne une conférence aux Chevaliers de C. sur les oeuvres de guerre

Dimanche dernier lors du Spaghetti traditionnel sous la présidence du Grand Chevalier, le docteur Armand Deguire

NOUVELLE INITIATION LE 20 AVRIL

(Suite de la semaine dernière)

Ce sera la seule campagne de souscription du genre, conduite cette année dans le Dominion, et les fonds qui seront perçus du public serviront à financer les oeuvres de guerre de ces six organismes, qui sont les Services de Guerre de la Légion Canadienne, les Chevaliers de Colomb, l'Armée du Salut, le Y.M.C.A., le Y.W.C.A. et l'I.O.D.E. Cependant, en ce qui a trait à cette dernière organisation, la campagne ne s'effectuera que pour seconder les oeuvres de l'Ordre dans les provinces de l'Ouest Canadien seulement.

Les estimés budgétaires de organisations en question ont été minutieusement passés au crible et finalement approuvés par le Ministre des Services Nationaux de Guerre et le Comité Consultatif du conseil des Services de Guerre. Afin de faciliter la perception des fonds souscrits au cours de la campagne, une corporation a été fondée avec le consentement des autorités gouvernementales, et elle groupe tant des hommes d'affaires avertis que des représentants des organismes cités plus haut. Cette corporation porte de nom de Fonds des Services

de Guerre Canadiennes, Incorporée et sa tâche consistera à assurer la distribution des fonds recueillis conformément aux estimés budgétaires autorisés par le gouvernement.

L'argent, qui sera prélevé au cours de la campagne de souscription, sera déboursé pour l'entretien de huttes de divertissements dans les camps d'entraînement militaires, soit pour l'armée active permanente ou pour les mobilisés; la création de foyers, l'instauration de services d'ordre religieux et personnel; la création de centres de divertissements, de centres sportifs, l'institution de cours éducationnels et le soutien des cantines ordinaires et des cantines mobiles.

Comme toutes et chacune de ces organisations sont dûment accréditées au titre de services auxiliaires, le Ministère de la Défense Nationale coordonne leurs fonctions respectives, à la mise en oeuvre de services particuliers en des endroits choisis au préalable, ce qui a pour résultat de prévenir tout déboulement fâcheux.

Leur devise, qui constituera leur source d'inspiration au cours de la campagne, s'intitule: "Nos gars comptent sur ceux de l'arrière".

La jeunesse américaine ne craint pas la guerre et son enthousiasme nous surprend!

Déclare Léo-Georges Perron, à son retour de Détroit, où il a suivi les cours de la Compagnie General Motors — Notre concitoyen, seul canadien-français, se classe troisième parmi un groupe d'américains et de canadiens-anglais avec une moyenne de 96 pourcent

IL FAIT HONNEUR A LA PROVINCE

"La jeunesse américaine ne craint pas la guerre et son enthousiasme nous surprend. Cinq de mes confrères de classe, tous fils de gens importants dans la compagnie General Motors, ont reçu leur appel pour l'armée durant notre séjour à Détroit et franchement, je ne comprenais pas leur psychologie en présence d'un fait que nous, canadiens-français, nous redoutons".

"Il fallait écouter les américains, dans le lobby de l'hôtel où je logeais, pour se convaincre de la popularité du bill-location du président Roosevelt en faveur de l'Angleterre; les américains ne craignent pas la guerre et semblent prêts à se lancer dans l'échafaudage internationale.

Telles sont quelques-unes des réflexions de notre concitoyen, M. Léo-Georges Perron, qui nous revient d'un voyage d'études à Détroit, Michigan, où il a suivi les cours de General Motors avec un groupe d'américains et un seul canadien-anglais.

Seul canadien-français à cette école de technique spécialisée, Léo-Georges a néanmoins remporté un franc succès en se classant troisième de sa promotion

avec une moyenne de 96 pourcent, honneur qui mérite d'être souligné tant dans Valleyfield que dans la province de Québec.

Notre concitoyen a suivi les cours de gérance, de comptabilité, d'organisation, de spécialisation, de vente d'automobiles et de pièces accessoires, en un mot tout ce qui regarde l'industrie automobile, depuis le commencement de sa fabrication jusqu'à la fin.

"Ce qui m'a le plus étonné, de dire M. Perron, c'est la place prédominante donnée aux jeunes; le chef de la publicité pour les Etats-Unis est une jeune homme d'une trentaine d'années; les chefs des bureaux sont des jeunes et il faut voir leur organisation pour constater qu'ils sont, avant tout, des gens d'affaires, habiles, ingénieux, travailleurs et audacieux".

M. Léo-Georges Perron a visité l'usine Chevrolet à Flint, Michigan, et le terrain de cinq milles carrés où on tente toutes les expériences possibles sur les automobiles avant qu'ils ne soient livrés sur les marchés américains et européens.

S.H. LE MAIRE SOUHAITE LA BIENVENUE A M. GAGNIER

Son Honneur le Maire J.-A. Larin a souhaité la bienvenue au nouvel échevin de Bellerive, M. Delphis Gagnier, hier soir, lors de l'assemblée du conseil municipal. Il lui a déclaré que le conseil actuel se composait d'hommes de valeur et de bonne volonté, prêts à coopérer cent pour cent pour l'avancement de Valleyfield.

M. l'échevin Gagnier a remercié Son Honneur le Maire de son message de bienvenue et lui a rappelé la certitude d'une coopération entière pour Bellerive et Valleyfield.

Les remerciements du nouvel échevin, M. Delphis Gagnier

M. Delphis Gagnier, nouvel échevin du Quartier Bellerive, remercie tous ses électeurs et tous ses organisateurs pour l'aide apportée à sa campagne électorale qui s'est terminée par un franc succès.

Le quartier Bellerive peut être assuré de son dévouement le plus entier et de sa collaboration dans la plus grande mesure possible avec M. l'échevin Dumouchel pour l'amélioration de notre quartier en particulier et de la cité en général.

Pourparlers pour le renouvellement du contrat collectif du bâtiment

Des pourparlers viennent d'être entamés par les Unions internationales et les Syndicats catholiques des métiers du bâtiment avec la Chambre de construction de Montréal pour la signature d'une nouvelle convention collective de travail. Les représentants des ouvriers ont soumis leurs requêtes au cours de la première réunion, et l'on s'attend à ce que les représentants des entrepreneurs soumettent prochainement une contre-proposition.

Les ouvriers de tous les métiers réclament cette année une augmentation de salaires. Tous prétendent que les taux actuels sont insuffisants en regard du coût de la vie. Il est difficile de prédire ce que les entrepreneurs offriront à ce propos, mais on est très optimiste dans les milieux ouvriers. On croit que les patrons se rendront aux requêtes des unions.

Une autre requête importante, à laquelle les entrepreneurs seraient

également favorables, est celle qui demande la modification de la juridiction territoriale du contrat collectif actuel.

Les ouvriers veulent que leur entente couvre, non seulement l'île de Montréal et l'île Bizard, mais aussi les comtés de Nicolet, Arthabaska, Verchères, Chambly, Rouville, St-Jean, Iberville, Huntingdon, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Labelle et l'Assomption.

La première convention mise en vigueur dans le bâtiment protégeait les ouvriers de cette dernière juridiction, mais elle a été modifiée par la suite par le gouvernement provincial. Les unions réclament maintenant l'ancienne juridiction territoriale.

On ne suggère cependant aucune modification à la durée du travail, qui est de quarante-quatre heures par semaine.

La pasteurisation

(Suite de la page 4)

diplômés, après étude de la question, se sont prononcés en faveur de la pasteurisation et ont adopté des résolutions qui ont été transmises officiellement et directement aux autorités municipales, résolutions dont j'inclus des copies conformes.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE QUÉBEC

Il est proposé par le docteur C.-A. Gauthier, secondé par le docteur Jules Gosselin, que: La Société médicale de Québec étant au courant du fait que le Comité de Santé Publique de la cité de Québec veut rendre obligatoire la pasteurisation du lait dans le district de la cité de Québec, et considérant que la consommation du lait cru comporte de très grands dangers pour le public, dangers qui peuvent être enrayés par cette méthode de pasteurisation, appuie fortement cette démarche et se prononce unanimement en faveur de ce mouvement. Que copie de cette présente résolution soit transmise à tous les journaux.

St-Anicet

M. Albert Dagenais de Montréal passait quelques jours à St-Anicet la semaine dernière.

Mme Alphonse Lalonde de St-Agnès était de passage la semaine dernière chez Mme J. B. Saumier.

Mmes Patterson et Morin de Huntingdon étaient de passage à St-Anicet la semaine dernière.

MM. Emery Rabreau et Eddie Pilon passèrent quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Mme Hidalgo Caza est de passage à St-Jean pour quelques semaines.

M. Armand Caza et Mlle Alice Leblanc rendaient visite à des parents de Montréal la semaine dernière.

M. Lucien Carrière et Mlle Simone Chrétien étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Albert Quésnel de Valleyfield étaient les invités en fin de semaine de M. et Mme Adrien Quésnel.

Mlle Françoise Castagner est de passage à Montréal pour quelques semaines.

Mme Edmour Castagner a passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE DANS LE GRAND VENT

La brigade d'incendie locale a enrayé rapidement, mardi soir, le feu qui s'était déclaré dans la couronnerie et dans la maison privée de M. Roméo Larin, 99 rue Cousineau, propriété de Mme A. Cédillette de Bellerive, malgré le grand vent qui faisait rage et qui aurait pu activer le feu et le propager chez les voisins.

Les pompiers maîtrisèrent rapidement les flammes après une trentaine de minutes de travail dans des conditions assez difficiles.

La requête des plombiers n'est pas justifiée sur les travaux de la compagnie McLean Ltd.

Le comité d'arbitrage déclare dans un rapport majoritaire que les plombiers de l'île de Salaberry n'ont pas droit à une allocation additionnelle de 20 cents de l'heure — Grève de 130 employés

Un comité d'arbitrage formé en vertu de la loi des différends industriels a recommandé dans un rapport majoritaire, signé par le président et le délégué de l'employeur, que soient rejetées les requêtes des plombiers employés par la compagnie H.-F. McLean Limited aux travaux exécutés à l'île de Salaberry. Le ministre du travail, l'hon. Norman McLarty, a déclaré mardi, en publiant le rapport, que les représentants des employés avaient désapprouvé ce rapport et présenté un rapport minoritaire.

Les employés, membres du local 144 de l'Union internationale des plombiers, avaient réclamé un comité d'arbitrage en prétendant que la compagnie ne voulait pas payer une allocation pour la pension et le transport des ouvriers de Montréal à l'île de Salaberry, près de Valleyfield.

Le ministère du travail se rendit à leur demande en formant un comité d'arbitrage. Il fut composé de l'hon. juge Paul Mercier, président; M. D.-A. Patterson, de Montréal, représentant des employés.

Le président et M. Patterson ont déclaré, dans leur rapport majoritaire, que le taux de salaire de 85 cents de l'heure établi par le ministère fédéral du travail et inséré dans le contrat du gouvernement, était supérieur, au moment de sa mise en vigueur sur ces travaux, au taux établi pour le même travail à Montréal. Ils ajoutent, toutefois, que le salaire des plombiers de Montréal

fut plus tard, à la suite d'une entente, porté à 85 cents de l'heure. Le rapport précise que ce salaire était beaucoup plus élevé que le taux en vigueur à Valleyfield et que la compagnie s'est conformée à toutes ses obligations et à tous les règlements provinciaux.

Rapport minoritaire

Mais dans son rapport minoritaire M. Robert Lafleur prétendit que selon la loi provinciale, les plombiers demeurant à Montréal et travaillant à l'île de Salaberry pour le compte de la compagnie McLean, avaient droit à une allocation additionnelle de 20 cents de l'heure au taux de 85 cents. Il affirma également que la preuve présentée établissait définitivement que les employés intéressés ont un droit indiscutable à une allocation pour la pension. Le rapport ajoute: "L'entente conclue entre les maîtres-plombiers de Montréal et l'Union représentant les employés prescrit que tous les ouvriers travaillant à l'extérieur de Montréal ont droit à la pension et aux frais de transport en plus de leurs salaires. Les travaux de l'île de Salaberry sont dans la juridiction de Montréal, dit-il, et doivent être régis par les conditions existant dans ce territoire."

Cent trente plombiers de cette compagnie ont déclaré la grève, samedi dernier, après avoir pris connaissance du rapport majoritaire du comité d'arbitrage. Le différent n'est pas encore réglé.

Les représentants de l'impôt sur le revenu à Valleyfield la semaine prochaine

"La base de l'Impôt sur le Revenu pour 1940 n'est plus ce qu'elle était auparavant par le fait des changements apportés qui rendent sujettes à l'Impôt un grand nombre de personnes qui n'étaient pas imposables jusqu'ici. Dans le cas des personnes célibataires l'exemption est réduite à \$750 et pour les gens mariés à \$1,500. En raison de cet état de choses et pour coopérer avec le contribuable dans la mesure du possible, la Division de l'Impôt sur le Revenu est à organiser un service de renseignement à la portée de tous. A cet effet des membres de son personnel seront à la disposition du

public dans divers centres, à des dates déterminées à l'avance, aux fins d'aider les contribuables dans la préparation de leur feuille d'Impôt."

Des représentants attirés du bureau de l'Impôt sur le Revenu du District de Montréal seront à Valleyfield, Qué., pour ces fins, la semaine du 24 mars, 1941, et les contribuables de cette localité sont invités à leur soumettre les différents problèmes qui peuvent se présenter quant à la préparation de leurs rapports.

Attention!

Afin d'obtenir un clavier "Royal" ou "Remington" portatif pour seulement 10c par jour, adressez-vous à



La Papeterie Valleyfield Enrg.

35, Larocque

Tél. 654,

VALLEYFIELD

M. Delphis Gagnier est élu échevin de Bellerive par une majorité de 157 voix

M. Adélar Touchette perd son dépôt

Les citoyens du quartier Bellerive, siège No 2, ont élu, lundi, un nouvel échevin, M. Delphis Gagnier, qui a triomphé de son adversaire, M. Adélar Touchette par une majorité de 157 et qui lui a fait perdre son dépôt en recueillant 228 des 301 votes données aux différents polls de votation.

Voici le détail de la votation:—

	Votes annulés	Touchette	Gagnier
Polls A à K	2	28	101
Polls L à Z	0	43	127
	2	71	228

Majorité Gagnier—157; Votes annulés—2; Votes donnés—301; Sur un total de—410.

Le nouvel échevin de Bellerive, M. Delphis Gagnier, n'est pas un inconnu dans son quartier et dans Valleyfield. Homme d'affaires et homme actif, M. Gagnier a su s'imposer à l'attention de ses électeurs et s'attirer la sympathie de la population.

N'ayant pas la langue dans sa poche, (comme on le dit souvent) M. Gagnier saura certes défendre les intérêts de Bellerive et revendiquer ses droits. Avec M. Dumouchel, il travaillera dans les meilleurs intérêts de sa ville.

M. Delphis Gagnier habite au numéro 41 de la rue Tully.

Valleyfield se classe au septième rang de la province pour l'Épargne de Guerre

Le dernier rapport du président de la campagne d'épargne de guerre indique que Valleyfield obtient une place d'honneur, non seulement dans la région, mais dans toute la province de Québec.

Au huit mars, Valleyfield, en effet, se classait au septième rang pour la province, après Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rouyn et Drummondville.

A la date plus haut mentionnée,

on porte à 4,920 le nombre des épargnants enregistrés à Valleyfield. Voici les chiffres pour quelques autres villes: Drummondville, 5,422; Grand'Mère, 1,902; Thetford Mines, 2,631; Farnham, 972; Sorel, 4,062; Asbestos, 963; Richmond, 676; Windsor Mills, 845; Granby, 2,152; Sherbrooke, 9,363; Magog, 1,747; St-Hyacinthe, 4,599; Saint-Jean, 3,571; Trois-Rivières, 8,498; Rouyn, 5,860; St-Jérôme, 2,000.

D'autres classes seraient appelées à l'entraînement outre celles d'aujourd'hui

Ottawa.—Le gouvernement étudie actuellement l'opportunité d'élargir les cadres du plan d'entraînement militaire obligatoire de quatre mois, de façon à y inclure les célibataires en dehors de la catégorie des 21 ans.

En vertu du plan de quatre mois, tel qu'annoncé par le premier ministre au début de février, on calculait qu'environ 72,000 jeunes gens de 21 ans feraient leur entraînement militaire au cours des prochains douze mois. Cependant, de hauts fonctionnaires estiment, après avoir approfondi la chose, qu'on ne trouvera pas chez les 21 ans le nombre d'hommes requis; autrement dit on serait à court de 30,000 recrues avant la fin de l'année. En conséquence, le gouvernement songerait à inscrire à l'entraînement, dès cette année, un certain nombre de jeunes gens immédiatement au-dessous de 21 ans ou encore légèrement plus âgés.

A ce sujet on rappelle que lorsque le premier ministre a fait part de cette décision en Chambre, il a déclaré que l'on se proposait de n'appeler à l'entraînement que les jeunes gens et les veufs sans enfants de 21 ans, "à moins que les circonstances changent considérablement ou que

le nombre des jeunes gens de cette catégorie soit en définitive beaucoup trop restreint," a-t-il ajouté.

Le traversier opérera de nouveau

Le traversier Valleyfield-Coteau, partiellement incendié l'automne dernier, opérera de nouveau, ce printemps, après avoir reçu toutes les réparations nécessaires à sa mise en marche.

L'ingénieur commencera incessamment les travaux de réparations, tant au plancher qu'aux machineries, afin que le "Ferry" puisse fonctionner, dès que la fonte des neiges aura nettoyé le fleuve St-Laurent.

St. Anicet

Mlle Suzanne Castagnier recevait mercredi dernier Mlles Pauline, Pierrette et Denise Quenneville.



L'hon. sénateur LEON MERCIER-GOUIN qui, avec M. W. Copeland Finley, vient d'être nommé président des scouts dans la province de Québec. — (Cronique d'un dessinateur de la "Presse").

Le C.P.C. dans tous les quartiers

Mardi soir prochain

Le Comité de Protection Civile tiendra mardi soir prochain, le 25 mars, dans tous les quartiers de la cité, son assemblée habituelle et tous les membres sont cordialement invités à s'y rendre pour continuer les exercices en prévision des bombardements de guerre.

M. Barnes et Lieutenant Pleau n'ont pu venir mardi soir dernier par suite de la tempête qui sévissait dans le district.

Téléphone 1300

Dr Fernand Jutras
DENTISTE

2, rue Du Marché
VALLEYFIELD, QUE.

M. Arthur Vinet est réélu président du nouveau comité de l'Harmonie de Valleyfield

Mercredi soir, le 12 mars dernier, les membres de l'Harmonie ont été appelés à faire des élections afin de se choisir un comité exécutif.

Les personnes suivantes ont été élues, M. Arthur Vinet, Président; M. Nap. Aubin, Vice-Président; Notaire Philippe Malouin, Secrétaire du président; M. Lucien Prévost, Secrétaire; M. Felix Borduas, Trésorier; Directeurs: Messieurs Henri Latour, Léonide Emond, Ligouri Poirier, Daniel Lefebvre, Trefflé Brossoit, Carl Philbin, Maurice Nicholson, Léo Garand. Aviseur légal, Mre Albert Leblanc.

L'assemblée a été fort intéressante, et une grande activité y régnait; c'est dire que nos musiciens anticipent de grands succès pour l'année 1941, puisque Signor Giuseppe Agostini, le distingué directeur musical a déjà composé son morceau "Festival 1941", et qu'un chœur de chant mixte d'environ quarante sera fondé. Ce chœur aura pour

nom, "Harmonie Vocale de Valleyfield qui sera accompagné par l'Harmonie de Valleyfield, et exécuteront exclusivement que des chansonnettes françaises. M. Paul Dumouchel en sera le directeur et ceux qui seraient intéressés d'y participer, filles et hommes, seront les bienvenus.

La semaine prochaine, nous vous diront dans ce journal, quand et où vous devrez vous rendre pour donner vos noms et assister aux exercices.

Le directeur musical M. Agostini, a promi qu'avec la coopération de tous, la population de Valleyfield entendra de magnifiques concerts au cours de la prochaine année.

A la fin de l'assemblée, afin d'encourager notre crops musical, M. Albert Leduc a bien voulu comme d'habitude se montrer d'une grande générosité en donnant en son nom personnel, un chèque de \$50.00 ainsi que M. Romuald Théorêt pour \$10.00.

Nos remerciements bien sincères.

La Chambre des J. suggère la bâtisse municipale inachevée pour une école du textile

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield a fait parvenir au conseil municipal la suggestion suivante pour étude et réalisation, si possible, afin d'obtenir, chez nous, l'Ecole du Textile, que le gouvernement provincial projette de créer.

La jeune chambre aimerait organiser une délégation de tous les corps publics pour rencontrer l'Honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, et discuter avec le Ministre la possibilité de l'obtenir à Valleyfield.

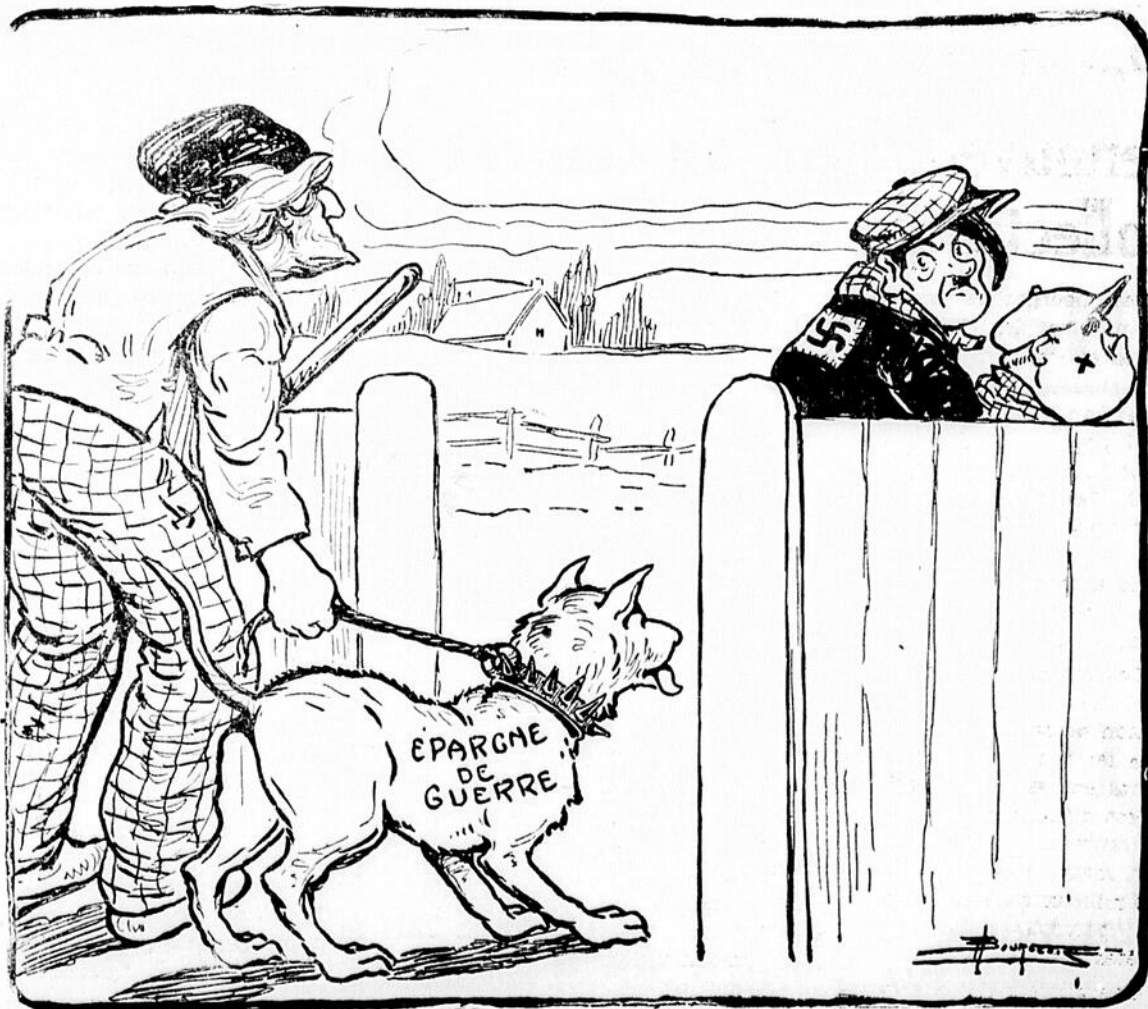
Voici le texte de la résolution adressée au Conseil Municipal:— "Attendu que le Gouvernement Provincial considère la fondation prochaine d'une Ecole du Textile; "Attendu que l'établissement de cette école ici à Valleyfield serait un actif appréciable pour notre ville, et tous ses corps publics le reconnaissant;

"Attendu que nous possédons une bâtisse inachevée située sur le Chemin Larocque, laquelle pourrait fort bien devenir l'endroit idéal pour cette école;

"Attendu que le Gouvernement consentirait probablement à terminer à ses frais la construction de cette bâtisse;

"Attendu que l'on ne peut s'attendre à toujours recevoir et ne rien donner en retour;

Il est en conséquence résolu à l'unanimité par la Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry de Valleyfield qu'il soit suggéré au Conseil Municipal d'offrir cette bâtisse au gouvernement dans le but d'obtenir cette Ecole du Textile et que la dite chambre organise une délégation des corps publics de Valleyfield pour aller rencontrer l'Honorable Hector Perrier, le plus tôt possible à Montréal.



:- La Chronique de Saint-Anicet -:

Le conseil de la paroisse demande au département de l'Agriculture de la Province de prohiber la culture du maïs pour quelques années — Nomination des inspecteurs pour 1941 — Les funérailles de Mme Anselme Latulipe

Mlle Denyse Leblanc de Valleyfield était l'invitée en fin semaine de Miles Réjane et Jeanette Pilon.

M. Paul Teste de Valleyfield était de passage à Saint-Anicet en fin semaine.

Mlle Paulette Bourgoin du Pensionnat de Valleyfield passait la fin semaine chez ses parents.

MM. Auguste Caza et Dan Donnelly de Montréal, passèrent la fin semaine à la Lake View Hôtel de Saint-Anicet.

Mlle Irène Chrétien de Saint-Anicet est de retour chez-elle après avoir passé quelques semaines chez des parents à Williamstown, Ont.

Mlle Yvette Séguin de Huntingdon, était de passage en fin semaine chez ses parents.

M. Ardoire Séguin de Saint-Anicet était de passage à Bainsville la semaine dernière.

M. F.-S. Dumesnil était de passage à Cornwall, Ont., samedi dernier.

M. et Mme Sandy Caza de Saint-Anicet passent la semaine à Montréal chez des amis.

M. Frank Chrétien et sa famille de Williamstown, Ont., étaient de passage chez M. George Chrétien en fin semaine.

Mlle Ruth Guernon de Saint-Anicet est de passage pour quelques semaines à Williamstown, Ont.

M. et Mme François Castagner sont de passage à Montréal pour quelques jours.

M. Léandre Dagenais de Mon-

tréal est de retour à sa maison d'été.

M. F.-X. Castagnier et sa fille Françoise étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

M. D. Donnelly de Westmount, était de passage au Lake View Hôtel en fin de semaine, également M. G. Caza de Montréal.

Mlle Paulette Bourgoin de l'Ecole Normal de Valleyfield était chez ses parents en fin de semaine.

Mlle Denise Leblanc de Valleyfield était de passage à St-Anicet en fin de semaine.

Mme Idala Caza de Saint-Anicet est de passage à St-Jean, Qué.

Conseil de St-Anicet.—

Assemblée régulière tenue le 3 mars 1941, présidait Mons. Hiddella Caza, maire; le cons. Arice Quenneville était absent.

Les comptes suivants furent approuvés: Denis Latreille \$3.25; Huntingdon Gleaner Inc., \$10.00; Imprimerie Formules Prov., \$19.64; Ministère de la Santé, assistance publique, \$204.20.

A la demande de M. le maire, il fut proposé par le cons. Ovide Duheme, qu'un vote de sympathie soit offert à M. Anselme Latulipe, conseiller, et à sa famille, à l'occasion de la mort de son épouse, née Rose-Aurore Latreille, ainsi qu'au sec.-trés., frère de la défunte.

Il fut prop. par le cons. Ans. Latulipe et sec. par le cons. Etienne Leblanc que le montant de \$3.00 pour frais de transport du sec.-trés. à la cour de Valleyfield, re: James O'Connor soit chargé au compte de Mme Jas. O'Connor. Approuvé.

Il fut prop. par le cons. O. Duheme et sec. par le cons. N.-D. Rankin que les frais d'hôpital de Mlle Lalitre Richer, ou montant de \$32.16 soit chargé au compte de son père M. Eusèbe Richer. Approuvé.

M. le maire ne fut pas autorisé à signer les cartes d'assistance publique de Miles Lucille Laparé et Eva Haineault.

Après lecture d'une circulaire du ministère de l'agriculture, concernant la repression de la pyrole du maïs, il fut prop. par le cons. N.-D. Rankin et sec. par le cons. Anselme Latulipe que ce conseil demande au département de l'agriculture de Québec, de prohiber pour quelques années, la culture du maïs, vu que cet in-

ELU MAIRE



M. RALPH CARDINAL, qui vient d'être élu maire de la ville de Malone par une majorité de plus de 450 votes. M. Cardinal est natif de la paroisse de Saint-Stanislas de Kostka.

St-Télesphore

A Saint-Télesphore, le 2 mars, 1941 à M. et Mme Florian Lalonde, née Thérèse Boyer, un fils baptisé Joseph Hector Pierre par le Rév. Père Philippe Lalonde, C.S.V., oncle de l'enfant. Parrain et marraine M. et Mme Hector Lalonde, grands-parents de l'enfant. Porteuse Garde Irma Lalonde.

Va-et-vient.—

M. Jean-Baptiste Bourgon en fin de semaine chez son frère M. Louis Bourgon.

M. Lupien, M. et Mme Paquette de passage chez M. et Mme Gaston Biron.

M. et Mme Lionel Jodoin en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Trefflé Sauvé.

Mlle Alice Cuillerier passe quelques jours chez sa mère Mme Xavier Cuillerier.

Mlle Cécile Bourgon rendait visite à M. et Mme Oscar Bourgon.

M. et Mme U. Leroux, Mlle M. Pilon visitaient leur parents, M. et Mme Alfred Pilon.

Mlle Lorette Charest a fait un séjour chez les familles Prieur de notre localité.

secte est assez répandu dans cette paroisse, qu'il serait très difficile de le détruire par les moyens ordinaires. Approuvé.

Une circulaire du même département, fut lue. Division de la protection des plantes, section des mauvaises herbes.

Une lettre de la Compagnie du Téléphone Bell du Canada, demandant si leurs travaux terminés, étaient à l'entière satisfaction, du conseil, fut lue: aucune plainte ne fut portée contre elle.

Une circulaire du Rév. W.-S. Hatcher de la légion Canadienne, demandant de former un comité, pour cueillir des fonds pour oeuvre de guerre, fut aussi lue.

Il fut prop. par le cons. Albert Caza et sec. par le cons. Etienne Leblanc de nommer les officiers municipaux:

Inspecteurs de voirie—Euclide Dubois, Alpha Dupuis, Albert Leblanc, Andrew McDonald, Alfred Trépanier, Ernest Caza, Armand Caza, Georges Robidoux, Omer Chrétien, F.-X. Trépanier, John Vinet, F.-X. Quenneville, Frank Fournier, Hormisdas Hart, Jos. Durocher, Josaphat Brunet, Frs. Dancane.

Inspecteurs agraires — Edm. Carrière, Roland Saucier, Edmond Chrétien, Adrien Quesnel, W.-A. McNicol, Lucien Leblanc,

(Suite à la page 14)

Les nouvelles de la paroisse de St-Romain de Hemmingford

M. Gérard Noël de Ville St-Pierre de passage ici pour assister aux funérailles de sa tante, Mme Rabidoux à Mooers Forks, N.Y.

Mlle Blanche Ménard à Montréal vendredi.

Mlle Jeanne Bouchard de Montréal en fin de semaine chez M. J. B. A. Bouchard, N.P. et Mme Bouchard.

Mme Wilfrid Gagné à Montréal vendredi et samedi.

Mlle Marian Ouimet du Mont Ste-Marie en fin de semaine chez M. et Mme Henri Ouimet.

M. Roger Bouchard a passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Rolland Gagné rendaient visite à M. et Mme J. M. Benoit de Lacolle, Québec vendredi dernier.

M. Arsène Coache de Napierville chez sa fille, Mme Léo Fortin pour une semaine.

M. Hercule Perron de Montréal en fin de semaine chez son frère, M. Ernest Perron.

Mlle Odile Higgins à Montréal mardi.

M. et Mme Albert Hébert, Ludger Hébert à Ellenburg, N.Y., pour assister aux funérailles de Mme Julien Richard, née Eleonore Hébert, sœur de MM. Augustin et Albert Hébert et autrefois de Hemmingford.

Baptême

Berthiaume—Le 27 février 1941, à M. et Mme Wilfrid Berthiaume, (née Laurette Bourdon) est né une fille, baptisée Marie Thérèse Stella. Parrain et marraine, M. et Mme

Cyprien Bourdon de St-Chrysostôme, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme M. Grosser, tante de l'enfant.

Soirée

Quelques amies se réunissaient au Frontier Inn jeudi soir dernier, pour fêter M. J. J. Connors, ancien gérant du téléphone, pour fêter son prochain départ—il y eut gouter—discours—présentation d'un cadran électrique, et d'une plume de crayon.

Baptêmes

Laplanche—Le 28 février, à M. et Mme Alexandre Laplanche (Yvonne Bourgignon), est né un fils baptisé Joseph, Roger, Robert. Parrain, Clovis Laplanche, cousin de l'enfant et marraine, Mlle Thérèse Bourgignon de Lachine, tante de l'enfant.

Boyer—Le 8 mars 1941, à M. et Mme Antonio Boyer (Argentine Boileau) est née une fille baptisée Marie, Yvette, Thérèse. Marraine, Mlle Yvette Boileau, tante de l'enfant. Parrain, M. Conrad Boyer de St-Chrysostôme, oncle de l'enfant. Porteuse, Mme Edgar Boileau, grand-mère de l'enfant.

Ste-Barbe

Mlle Henriette Deschênes, de St-Anicet, et Mlle Simone Joly passaient la fin de semaine chez M. et Mme Loisel Levac, à Valleyfield.

Mlle Gilberte Lauzon de Valleyfield, passait une quinzaine à Ste-Barbe, chez ses parents, M. et Mme Armand Lauzon.

Mlle Simone Leduc de St-Stanislas passa une huitaine chez sa sœur, Mme Adélaïde Girouard.

LA CONSTIPATION NE LEUR CEDE PAS!

Les purgatifs violents ne soulagent que temporairement

LONDON, Canada: L'une des causes les plus fréquentes de la constipation ordinaire est l'insuffisance dans l'alimentation de "volume" du genre approprié. Si tel est votre cas, le ALL-BRAN vous apportera ce "volume" essentiel pour assurer une parfaite régularité naturelle.

Mangez du ALL-BRAN chaque matin, buvez beaucoup d'eau et vous verrez si votre malaise ne disparaîtra pas. En boîtes de 2 grandeurs commodes chez votre épicière. Fabriqué au Canada par Kellogg.

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

La Grippe

Prévenez-la—cassez-la avec la nouvelle ponce au miel

1 1/2 oz. Melchers
1 cuillerée à dessert de miel
Saupoudrez de muscade
3 oz. d'eau très chaude
1/2 tranche de citron

GIN melchers
Croix D'Or

10 oz. \$1.05
26 oz. \$2.40
40 oz. \$3.45

NOTRE FAVORI NATIONAL

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL #1 BERTHEVILLE

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson

Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar

Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

— La Chronique de Ste-Martine —

L'usine des Producteurs de Lin de Sainte-Martine fonctionne jour et nuit — Les cours de filage et de tissage dans la région — Vente de 109,265 poussins par le Couvoir en 1941

LES FUNERAILLES DE MME McGOWAN

Naissances.

A Monsieur et Madame Georges Prud'homme (Simone Laberge) de Ste-Martine, est né un fils baptisé: Joseph-Jean-Clau-de-Léandre. Etaient parrain et marraine M. Léandre Prud'homme et son épouse, Aurore Masse.

A Monsieur et Madame Laurent Montpetit (Gertrude Dubuc) est née une fille baptisée: Marie-Henriette-Denise. Etaient parrain et marraine M. et Mme Beauséjour Dubuc (Albina Laurin), grands parents de l'enfant.

A Monsieur et Madame Eugène Dulude (Marie-Louise Thibault) de Rivière des Fèves, est née une fille baptisée: Marie-Marthe-Hélène. Etaient parrain et marraine Monsieur et Madame Rosa Thibault, oncle et tante de l'enfant.

Industrie du lin à Ste-Martine.

Depuis le 4 mars, l'usine des Producteurs de lin de Ste-Martine fonctionne jour et nuit.

Une cinquantaine d'hommes travaillent à la préparation et à la classification de la filasse et de l'étaupe.

Deux grosses machines turbo-téyeuses fonctionnent à peu près sans arrêt. A date, il y a environ 300 acres de lin de travaillé. La variété de lin Cirrus est à peu près passée entièrement et l'on a commencé à passer la variété W.J.S. — Le rendement est assez bon en général.

Cours de filage et de tissage dans la région.

Du premier au neuf avril inclusivement, une institutrice du Ministère de l'Agriculture, viendra donner des cours de filage et de tissage, à St-Chrysostôme.

La première démonstration commencera le 1er avril à 9.30 hres. a.m.

A Ste-Clothilde, du 18 mars au 28 inclusivement, se donnent des cours de filage et de tissage, sous les auspices du Cercle des Fermières.



SOLDATS
CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR



142 AF

avec le **MINARD** 35¢

Hockey à Ste-Martine.

L'Ecole d'Agriculture a reçu dernièrement sur sa patinoire, le Club des Frères Maristes. Le premier point fut compté par Lionel Lamarche de l'Ecole qui fut égalisé à la fin de la période par le Club des Frères. Dans la deuxième période Lamarche compta de nouveau et les Frères égalisèrent aussi. Dans la troisième période, Charles Edouard donna la victoire à l'Ecole en comptant deux points.

Dindonneaux Bronzés.

Il y a deux ans une nouvelle activité a été ajoutée à notre Couvoir: c'est celle de la production de dindonneaux d'un jour. Nous avons fait l'acquisition d'un incubateur et d'un cabinet d'éclosion spécialement aménagés à cette fin.

Tous les oeufs sont choisis par leur forme et leur poids.

Toutes les dindes produisant ces oeufs sont âgées de 1 à 2 ans.

Tous les mâles à la tête de tous les troupeaux sont de sang étranger et n'ont aucun lien de parenté avec les dindes qui leur sont confiées.

Tous les reproducteurs mâles ou femelles, ont subi une sélection rigide, ayant été choisis sur un très grand nombre de sujets, pour leur vigueur, leur poids, leur couleur, leur conformation, leur type comme producteurs de chair.

Tous ces producteurs ont subi avec succès l'épreuve du sang. Le printemps dernier, la vente des dindonneaux incubés et vendus s'est élevée à 7059.

La Société Coopérative Agricole de Ste-Martine, dont le Couvoir est une des sections, s'occupe aussi de l'achat en coopération et de la distribution d'engrais alimentaires, engrais chimiques, matériel avicole; elle s'occupe aussi du criblage et de la vente d'oeufs en coopération, de la production et de la distribution de pierre à chaux moulue, etc.

Chiffre d'affaires en 1940: \$49,300.00.

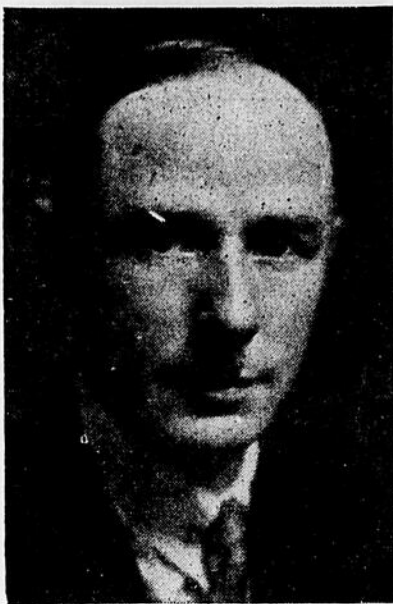
Poussins Plymouth Rock Barrés.

L'an dernier le Couvoir de Ste-Martine a vendu 109,265 poussins. Ces poussins donnent grande satisfaction parce que:

Tous les oeufs incubés sont choisis par leur forme, leur couleur et leur poids.

Aucun oeuf incubé ne pèse moins que 2 onces, produisant

A STE-MARTINE



M. LUCIEN CREVIER de Ste-Martine qui annonce que le Couvoir de Ste-Martine a vendu 109,265 poussins en 1940.

ainsi de gros poussins.

Toutes les poules produisant ces oeufs sont âgées de 1, 2 et 3 ans.

Tous les mâles à la tête de tous les troupeaux, sont des fils de coqs R.O.P., tous issues de poules R.O.P. certifiées, ayant pondu 200 oeufs et plus.

Comme pour les dindes tous les reproducteurs sont soumis à une sélection rigide. Tous ces sujets ont subi l'épreuve du sang.

Le chiffre d'exportations, augmentant tous les aviculteurs prévoient cette année une forte augmentation dans l'élevage.

Les funérailles de Madame J.-Edmour McGowan.

Mercredi dernier, en l'église paroissiale de Sainte-Martine, Comté de Châteauguay, ont eu lieu les funérailles de Madame J.-Edmour McGowan, née Aurore Simon, décédée à l'âge de 58 ans.

Le convoi funèbre, précédé d'un landeau de fleurs et d'une délégation des Dames de Sainte Anne, se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par Monsieur l'abbé Arthur Goyette, curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Georges Simon de la cathédrale de Valleyfield, neveu de la défunte, assisté de Monsieur le chanoine Oscar Bissonnette, curé de Beauharnois comme diacre et de Monsieur l'abbé Edmour Laberge également de Beauharnois, comme sous-diacre; aux autels latéraux officiaient Messieurs Dollard Robitaille, p.s.s. et Gérard Marchand, p.s.s.

Dans le chœur on remarquait MM. les abbés Alexandre Palement, A. Patenaude, Marc Dulude, Gérard Gagnon et Pierre Lanctôt.

La chorale de l'église du Saint Enfant Jésus du Mile-End, sous la direction du Docteur Louis Verschelden, exécuta la messe funèbre de Rossini. Madame Jeanne Servêtre Verschelden touchait l'orgue. Les solistes étaient MM. le Docteur Louis Verschelden et Emile Gour.

Le deuil était conduit par son époux, Monsieur J.-Edmour McGowan, son fils Roger, son beau-fils Me Paul Trépanier; ses beaux-frères, MM. John Demers, J.-C. Lanctôt et Ludovic McGowan.

La défunte laisse outre son époux, Monsieur J.-Edmour McGowan; un fils Roger; trois filles, Henriette, en religion Soeur M. Charles Edouard, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de

Un grand concours de parents et amis assiste aux imposantes funérailles de Mme McGowan — L'assemblée du cercle de Fermières eut lieu à l'Ecole Classico-Ménagère — Autres nouvelles

CONFERENCE DE SOEUR ALPHONSE D'AVILA

Marie; Thérèse, épouse de Me Paul Trépanier et Françoise McGowan; deux soeurs, Mesdames Benjamin Tessier et J.-C. Lanctôt; un gendre Me Paul Trépanier; une belle-fille Madame Roger McGowan et un petit-fils Yves Trépanier.

Dans le cortège on remarquait MM. Elói Simon, Jules Simon, Paul Simon, Emile Mallette, Oswald Tessier, Hector Tessier, Roland Tessier, Henri Lanctôt, Louis Trudeau, Me Jacques Patenaude, Dr Albert Laplante, Marcel Laflamme, Louis Machabée, Joseph Simon, R. Brunet, Charles Rouleau, F.-X. Demers, Dr J.-A. Patenaude, Dr A. Thouin, Gustave Robitaille, Henri Demers, L. Demers, Paul Jeanneau, Dr Georges Etienne Cartier, Me Maurice Julien, Bertrand Letendre, J.-P. Desjardins, Barnabé Laberge, S. Hélie, Me Jacques Thériault, Dr Etienne Patenaude, Dr Marcel Verschelden, Gérard Charbonneau, René Leduc, Roger Gagnon, P.-N. April, Dr Noël Verschelden, Me P. Laplante, Me L.-A. Rousseau, Me Hector Crête, Peter Nadeau, Gérard Ampleman, Roland Goyette, Emile Goyette, Roger Boileau, Dr Fernand Laplante, A. Poirier, R. Laberge, A. Gervais, Me J.-A. Poupard, Me Roland Poupard, Me Roger Fortier, Réal Desrosiers, Lucien Crevier, Charles Ménard, Hormisdas Bonnier, Camille Gagné, Louis Patenaude, S. St-Germain, Me I.-J. Deslauriers, Me Thomas Ducharme, jr., Georges Mayrand, Erard Séguin et autres.

Dans l'assistance on remarquait les religieuses des SS. NN. Jésus et Marie, les élèves de l'Ecole Ménagère Régionale de Sainte-Martine, les frères Maristes et leurs élèves.

La famille a reçu plusieurs tributs floraux et de nombreux témoignages de sympathies.

Assemblée du Cercle des Fermières.

L'assemblée du Cercle de Fermière eut lieu mercredi le 12 mars à l'Ecole Classico-Ménagère de Ste-Martine, à 2 heures de l'après-midi. Une conférence dont voici le texte, fut donnée

par Soeur Alphonse d'Avila. Teinture végétales.

Teindre c'est extraire la matière colorante des fleurs, des racines et des écorces pour les fixer au moyen de mordants sur des fils ou des fibres pour leur donner plus de vie. On entend par mordant la matière employée pour fixer la teinture.

Lorsqu'il s'agit de colorer du matériel servant à faire des tissus, vous avez devant vous un champ de connaissances qui n'a été que partiellement exploré. Jusqu'ici, on s'est contenté de teindre les laines aux fibres filamenteuses qui permettent aux couleurs de se fixer plus facilement.

Les teintures végétales produisent des tons neutres qui n'atteignent peut-être pas la diversité et le brillant des teintures de commerce, mais elles sont plus permanentes et elles s'adoucissent à la longueur du temps et elles gagnent avec l'âge, une combinaison de couleur dont la valeur est inimitable.

L'étude des teintures végétales est tellement prenante, que celles qui s'y adonnent font d'intéressantes découvertes.

Tout matériel à teindre doit être bien lavé. La laine est habituellement lavée un peu avant

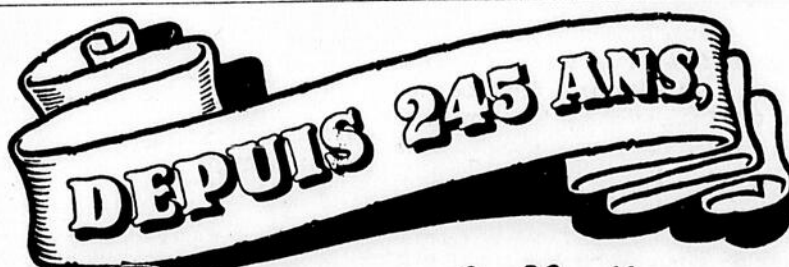
(Suite à la page 14)

DOS ENDOLORI?

Ce sont peut-être vos reins. Les Gino Pills, le remède universellement connu et recommandable pour les reins, aident au soulagement en éliminant les déchets toxiques, cause du mal. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.



Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules. (Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")



La Reelle
Saveur de Hollande
distingue le

GIN
de **KUYPER**

Comme le Meilleur Genièvre
au Monde.

LE GIN DE HOLLANDE QUI SE VEND LE PLUS
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET DANS LE
MONDE ENTIER.

10 onces, 26 onces, 40 onces,
\$1.05 \$2.40 \$3.45

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTREAL

La Vie Sportive

Le H.-F. McLean en finale dimanche

Le club de hockey de Hooper, piloté par Lucien Leduc, jouera dimanche prochain, en finale, à l'Académie Roussin, pour le championnat indépendant de la province et pour le trophée Chevalier-Morin que les Chevaliers de Colomb d'autrefois ont déjà gagné

UN GROUPE DE JOUEURS ENTHOUSIASTES QUI JOUENT POUR LE SPORT

Le club de hockey H. F. McLean de Valleyfield, habilement piloté par M. Lucien Leduc, jouera en finale, dimanche prochain, à l'Académie Roussin, pour le championnat indépendant de la province et le trophée Morin-Chevalier, déjà gagné par les Chevaliers de Colomb d'autrefois.

Le bureau de direction de ce club se compose de MM. D. Taylor, président; Hake Hooper, gérant d'affaires; Georges Cook, assistant; Fidèle DeBellefeuille, entraîneur et de Lucien Leduc, instructeur.

Le club H. F. McLean de Valleyfield se compose de Norman Morse, gardien de buts; Brunet, Leblanc et Campbell, défenses; Boyer, Bellemar, Sullivan, Sunstrum, Bougie, Stewart, Haworth, Paquette, Dion et Latour comme avants.

Malgré la pénurie d'argent, les joueurs ont manifesté un grand enthousiasme depuis les débuts pour vaincre tour à tour le Drummondville par 3 à 1, le Royal Air Force par 4 à 0 et en faisant joute nulle,

à Drummondville, dimanche dernier par 2 à 2 qui se trouve éliminé par le plus haut pointage.

Dans la course au championnat indépendant, il ne reste que quatre clubs en liste: le Sorel, le Montréal Est, le Standard Box et le St-Jean. Ces quatre clubs joueront ce soir et les deux vainqueurs se rencontreront dans la première joute d'un programme double, dimanche prochain, alors que le H. F. McLean de Valleyfield s'attaquera ensuite au vainqueur pour la finale.

Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à Lucien Leduc qui a piloté, jusqu'à date, ses jeunes joueurs à la victoire, sans argent, sans promesse, avec la seule possibilité d'une belle victoire sportive pour la bonne renommée de Valleyfield.

C'est une leçon (peut-on le dire) pour ceux qui recherchent toujours la "piastre" avant le sport, par le sport, sans se soucier de l'intérêt de notre jeunesse.

Mens sana in corpore sano!

VERS UN NOUVEAU CHAMPIONNAT



M. LUCIEN LEDUC, pilote du club H.-F. McLean de Valleyfield, qui jouera, dimanche en finale à l'Académie Roussin.

Un vol \$100 au magasin chez Billette

Des voleurs ont pénétré dans le magasin Billette, rue St-Laurent, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, pour perpétrer un vol d'une centaine de dollars en petite monnaie dans les caisses enregistreuses, après la fermeture du magasin, vers une heure du matin.

Après avoir brisé la vitre de la porte centrale, les voleurs ouvrirent facilement la serrure pour pénétrer à l'intérieur et s'accaparer de l'argent dans l'espace de quelques minutes.

Il y avait, nous dit-on, quatre dépôts de \$10. en petite monnaie chacune des caisses, en vue de l'ouverture, le lendemain matin et un autre paquet qui pouvait représenter une valeur d'une soixantaine de dollars.

La police constata le fait au cours de sa ronde habituelle et avertit M. Roger Billette. Mais les voleurs avaient filé avant leur arrivée. On enquête sur ce vol.

La Ligue des Quilles

Hotel Market			
C. Brunet	61	105	104—270
L. Joannette	91	102	72—265
E. Durocher	113	99	87—299
T. Gougeon	85	66	97—248
Mme W. Léger	84	125	108—317

Totaux 434 497 468—1399

Bleu-Blanc-Rouge			
Marthe L.	89	103	123—315
Eva Lefebvre	128	89	63—280
Jeanne F.	95	83	93—271
Diana F.	103	105	109—317
M. A. Leduc	133	114	81—328

Totaux 548 494 469—1511

Market Hotel, 1 point; Bleu-Blanc-Rouge, 3 points.

Market Hotel			
Thérèse G.	81	84	113—278
M. Claire B.	110	81	79—270
Laurette J.	88	95	102—285
Mme Crépén	134	110	115J 359
M. W. Léger	98	101	110—318

Totaux 511 471 528—1570

La Cie Dion			
J. Langevin	106	95	140—341
S. Duhaime	106	77	110—293
A. Bériault	123	122	75—325
L. Leduc	114	118	93—325
M. Filiatault	136	88	148—372

Totaux 590 500 566—1656

Market Hotel compte 0; La Cie Dion compte 4 points.

Bleu-Blanc-Rouge			
M. Lemieux	147	111	104—362
Eva Lefebvre	74	79	91—244
Jeanne French	115	95	82—292
Diana French	143	103	88—334
M.-A. Leduc	121	109	111—341

Totaux 600 497 476—1573

Restaurant Ménard			
Thérèse B.	86	103	94—283
Rita L.	62	58	83—203
Georgette B.	88	125	102—315
Thérèse M.	10	8	81—91—280
Marthe G.	95	96	116—307

Totaux 439 463 486—1388

Le club Bleu-Blanc-Rouge compte 3 points; l'équipe Rest. Ménard compte 1 point.

Coca-Cola			
L. Buttress	90	94	90—274
B. Shurman	95	101	94—290
I. Shurman	81	80	89—250
W. Connell	68	108	88—264
A. Exley	124	91	98—313

Totaux 458 474 459—1391

Restaurant Lasalle			
Mme C. Gariépy	104	97	106—297
"Dummy"	70	70	70—210
F. Monette	67	108	106—281
L. Leduc	119	135	128—382
"Dummy"	70	70	70—210

Totaux 430 470 480—1380

LANGEVIN & FRERES Limitée

Avis est par les présentes donné que la compagnie "Langevin & Frères Limitée" demandera la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la loi des compagnies de Québec.

Coteau du Lac, le 5 mars 1941.

Le secrétaire,
VICTOR LANGEVIN
(6-13-20-c)

La popularité des quilles féminines va grandissante

La popularité de la Ligue Féminine va grandissante. Mercredi dernier plus de vingt-cinq personnes se sont jointes au plaisir des rouleuses qui remplissaient à son comble les allées.

Dans cet enthousiasme l'équipe du restaurant Lasalle qui occupé toujours la 1ère place dans le classement a réussi à garder sa position avec 53 points à son crédit. Elle est suivie de près par le club Bleu-Blanc-Rouge qui lui-même en a 52. Grâce au beau travail de Mlle Eva Lefebvre qui a réussi la plus haute série simple 158 ainsi que la capitaine Mlle Marie-Anne Leduc qui roula le plus haut total de 359. Ces deux joueuses émérites de l'équipe Bleu-Blanc-Rouge promettent de donner fort à faire à ses adversaires pour les parties de détail. Le club la Cie Dion se classe troisième avec 48 points. Ces joueuses ont passé le blaireau à leurs adversaires du 29 janvier au 19 février inclusivement en roulant le plus haut total joué aux séries de ces quatre semaines—1676-1560-1555-1656.

Le club Market Hotel a baissé pavillon depuis le départ d'une de ses équipières mais il conserve encore quarante-quatre points. Le club Coca-Cola occupe la cinquième position avec 38 points. Ces joueuses prirent trois points sur le Restaurant Ménard qui en sont à la dernière position, et la lutte reprendra des plus belles mercredi prochain.

Coca-Cola			
L. Buttress	105	87	94—286
B. Shurman	76	94	99—269
W. Connell	92	103	106—301
Shurman	126	69	97—292
A. Axley	93	131	95—319

Totaux 492 484 491—1467

Hotel Market			
C. Brunet	66	87	82—235
L. Joannette	75	72	93—240
T. Gougeon	92	83	95—270

E. Durocher	89	74	93—256
W. Léger	97	115	89—301

Totaux 419 431 452—1302

L'équipe Coca-Cola prend 4 points sur l'équipe Hotel Market.

Bleu-Blanc-Rouge			
M. Lemieux	93	118	98—298
Eva Lefebvre	56	81	85—222
J. French	89	85	85—259
D. French	95	85	86—266
M. A. Leduc	132	102	140—374

Totaux 465 471 483—1419

Restaurant Lasalle			
Mme Gariépy	83	109	151—343
Mme A. Sauvé	111	98	115—324
F. Monette	105	79	91—275
L. Leduc	140	102	136—378
"Dummy"	70	70	70—210

Totaux 509 458 563—1530

L'équipe Rest. Lasalle compte 3 points; l'équipe Bleu-Blanc-Rouge compte 1 point.

Restaurant Ménard			
Thérèse B.	70	103	83—256
Rita	62	73	71—206
Georgette	92	88	137—317
Thérèse M.	83	95	85—263
Marthe G.	133	78	152—363

Totaux 440 437 528—1405

La Cie Dion			
L. Leduc	69	105	119—293
S. Duhaime	99	87	92—278
J. Langevin	85	94	120—299
Margot	71	132	87—290
"Dummy"	70	70	70—210

Totaux 394 488 488—1370

L'équipe Rest. Ménard compte 3 points; l'équipe La Cie Dion compte 1 point.

Restaurant Lasalle			
Mme C. Gariépy	91	101	85—277
"Dummy"	70	70	70—210
Mme F. Sauvé	95	103	99J 297
F. Monette	139	100	98—337
Lucille Leduc	100	102	135—337

Totaux 477 557 463—1461

L'équipe La Cie Dion compte 3 points; le club Coca-Cola compte 1 point.

Chez nos hommes d'affaires



Philippe H. Boyer, Assistant gérant

La Sauvegarde
La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Tél. 1192-w-11

Camille Doucet, Assurances générales

Feu - accident - vol - automobile etc.
26, St-Louis - Tél. 189

Joseph Primeau, Représentant de district

The Empire Life Insurance Co.
105a, rue Champlain - Tél. 50

Bourassa & Frère Enrg. Assurances générales

Feu - accident - maladie - vol automobiles
Tél. 1037 ou 676

Bélanger & Godbout, ASSURANCES

Automobiles, Responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.
48, Ste-Cécile Tél. 802

Aumais & Aumais Enrg. ASSURANCES GENERALES

Représentants de L'Union de Paris
Tél. 452
72, Montcalm - Valleyfield

Téléphone 1313

FORTIN BUSINESS COLLEGE

J.-L. ARSENAULT, B.L., Principal
217, rue Victoria - Valleyfield, P.Q.

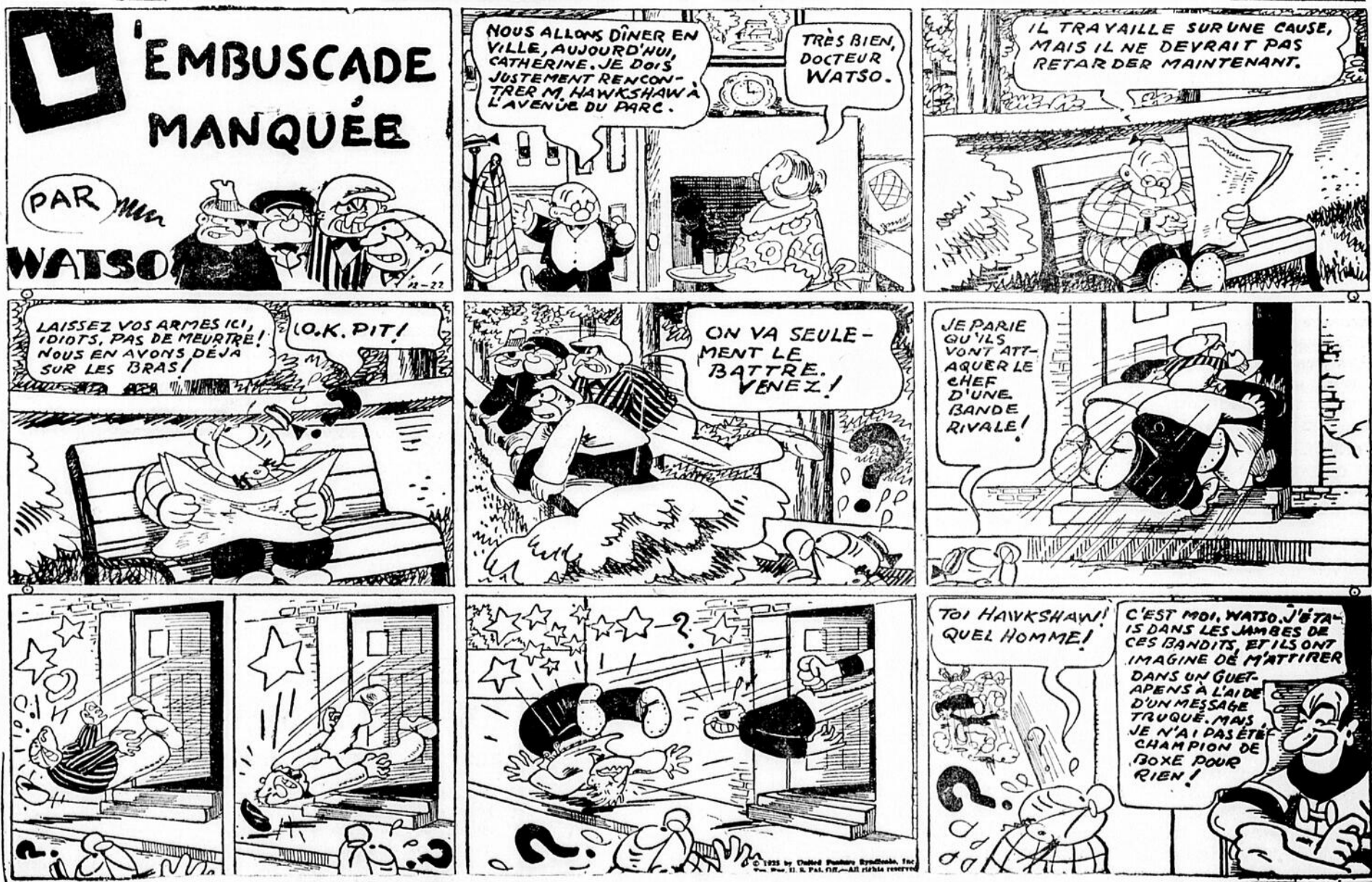
L'ILLUSTRATION COMIQUE de VOTRE JOURNAL

LES JUMEAUX DU CAPITAINE

PAR R. Dirks



HAWKSHAW le DÉTECTIVE



La distribution et la vente du lait dans les limites de la ville de Valleyfield

Règlement No 409 pour compléter les règlements Nos 206 et 283 — Adoption le 5 mars 1941 — Le présent règlement est en vigueur

LES DIVERSES ENUMERATIONS

PROVINCE DE QUEBEC

District de Beauharnois

Cité de Salaberry de Valleyfield

Règlement No 409

Concernant la distribution et la vente du lait, et pour compléter les règlements Nos 206 et 283

Il a été ordonné et statué par le Conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, et ledit Conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit, savoir:

10—Aucune personne, société ou Corporation ne peut faire le commerce de laitier dans la cité de Salaberry-de-Valleyfield, sans avoir obtenu du conseil de la Cité un permis à cet effet.

20—Ce permis ne sera accordé que sur un certificat de l'officier médical de l'Unité Sanitaire attestant que la visite de l'établissement pour lequel le permis est demandé, a été faite, et que le propriétaire ou occupant s'est conformé aux prescriptions du présent règlement, à la satisfaction de l'officier médical de l'Unité Sanitaire.

30—Le permis, qui n'est pas transmissible, accordera au porteur le droit d'exercer le commerce du lait pendant une année, à compter du premier janvier de chaque année.

40—Le Conseil peut en tout temps, sur l'avis de l'Unité Sanitaire, annuler ou suspendre un permis ou refuser de le renouveler, si le propriétaire ou occupant de l'établissement pour lequel ce permis est accordé, se rend coupable de quelque infraction au présent règlement, le tout sans préjudice à l'amende ci-après édictée.

50—L'Officier-Médical et l'Inspecteur de l'Unité Sanitaire sont autorisés à entrer en tout temps dans l'établissement d'un marchand ou

laitier, à en visiter toutes les parties et à y demeurer le temps nécessaire pour l'inspection du lait. Ils sont autorisés également en tout temps ou en tout lieu à ouvrir et examiner tout bidon ou autre récipient scellé ou non, vide ou plein, à examiner le lait qui y est contenu et à en prendre des échantillons.

60—L'Unité Sanitaire peut confisquer et détruire le lait falsifié ou malsain, le lait qui est ou a été produit, refroidi, expédié, transporté, emmagasiné, vendu ou offert en vente, livré ou gardé dans des conditions contraires à la Loi ou aux règlements. L'Unité Sanitaire peut également confisquer ou détruire tout bidon ou autre récipient dont l'état est contraire à la Loi ou aux règlements.

70—Toute et chaque infraction au présent règlement sera punie d'une amende n'excédant pas \$20.00 et du paiement des frais, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement, le tout en conformité aux dispositions de la Charte de la Cité.

80—La Loi des laiteries du Ministère de la Santé devra être appliquée sans préjudice à ce règlement.

90—Tout lait ou crème colportés ou délivrés par un laitier licencié devra être mis en bouteille d'une pinte, d'une chopine, d'un demiard ou d'une roquille.

Est considéré comme laitier tout propriétaire d'une ou de plusieurs vaches, celui qui vend le surplus de lait qui ne sert pas à son propre usage familial.

100—Toute voiture servant à la distribution du lait ou à la livraison du lait ou de la crème devra être couverte de façon à protéger les produits laitiers contre la poussière,

Cazaville

Ecole Finnegan. Pour février

7e année—Ruth Leahy, 94.4; Valencia Duheme, 76.3; Cecil Duheme, 50.

6e année—Roy Holmes, 87.3; Solange Caza, 84.2; Lucien Robidoux, 67.

5e année—Percival Duheme, 89.2; Gervaise Caza, 88.2.

4e année—Milton Legault, 76; Regan Robidoux, 75; Hughen Duheme, 74.

3e année—Thérèse Robidoux, 60; Lena Legault, 50.

2e année—Maurice Durocher, 90.

1e année—Gisèle Robidoux, bien.

Mme Alexandre Legros a passé quelques jours à Montréal en visite chez des parents.

Mme Napoléon Quesnel est de retour de Montréal après avoir passé quelques semaines.

M. Rodrigue Quesnel du Collège de Valleyfield chez son père au congé du mois.

Mlle Lorette Hurteau de Valleyfield chez son père, M. Xavier Hurteau.

Mlle Lovana Robidoux, Huntingdon et M. Boisvert étaient dimanche chez M. Zénophile Robidoux.

M. et Mme Robert Deschamps, M. et Mme Albert Quesnel de Valleyfield étaient chez M. Adrien Quesnel dimanche.

M. et Mme Edgar Quesnel de Tupper Lake étaient dimanche chez M. Alfred Hurteau.

M. et Mme Oscar Quesnel ont visité dimanche chez M. Aimé Brunet de St-Anicet.

M. et Mme Narcisse Langevin de Ste-Agnès de passage dimanche chez des parents.

les roys solaires. Cette voiture ne servira qu'au transport du lait et des sous-produits laitiers, tels que crème, beurre, lait de beurre, crème glacée.

Les cultivateurs qui vendent de la crème ou des sous-produits laitiers sur le marché devront tenir ces produits dans un boîtier séparé, avec couvercle.

110—Le lait, la crème et leurs sous-produits devront être tenus à une température d'environ 50° Fahrenheit, et ce jusqu'à livraison.

120—Aucun lait ou crème et sous-produits ne devra être livré de porte en porte entre midi et 4 heures p.m.

130—Les animaux servant à la production du lait devront avoir subi l'épreuve de la tuberculine et l'épreuve du sang en rapport à l'avortement, sous la directive d'un médecin-vétérinaire dûment autorisé.

140—Aucun permis ne sera autorisé par l'officier-médical ou l'inspecteur sanitaire de l'Unité-Sanitaire sans la production d'un certificat du médecin-vétérinaire, prouvant que le troupeau est exempt de tuberculose et de la maladie de l'avortement.

150—Le présent règlement de deviendra en vigueur après avoir été approuvé par ce Conseil, et quinze jours après sa publication, conformément à la Loi.

(Signé) J. A. LARIN,
Maire de la Cité.

(Signé) Charles Codebecq,
Greffier de la Cité.

(Vraie copie)

Règlement No 409: Avis de motion: 19 février, 1941; 1ère lecture: 27 février, 1941; 2ème lecture et adoption: 5 mars 1941.

Service Distingué

SACS DE THÉ

"SALADA"

La chronique de Ste-Martine

(Suite de a page 11)

d'être filée. Pour obtenir les meilleurs résultats, les écheveaux de laine ne doivent pas être trop gras. Plus la laine est fine, plus l'écheveau doit être petit. On doit se souvenir que pour obtenir les meilleurs résultats, on doit peser avec grand soin le matériel à teindre et mettre des mesures exactes. L'eau de pluie est la meilleure pour cet usage. L'eau des puits peut contenir des sels minéraux, qui changent et changent les couleurs. Les laines nouvellement filées et non lavées doivent être lavées 3 fois dans l'eau tiède avec 2 bonnes cuillerées de soda à laver et du savon. Il faut ensuite rincer à l'eau tiède d'abord et ensuite à l'eau froide tant qu'il y reste du savon. L'inégalité des couleurs est dû parfois à la graisse ou au savon qui sont resté en dissolution après le lavage, sur certaines parties, ou au manque d'espace dans une casserole.

Tout matériel, doit d'abord être mordancé avant d'être teint. Quelquefois le mordant se met dans le bain de teinture mais le plus souvent on mordance le matériel avant de le mettre dans le bain de teinture.

L'alun est le mordant le plus souvent employé dans les teintures végétales. On emploie parfois la crème de tartre pour raviver la couleur. On doit d'abord faire dissoudre l'alun et mouiller le matériel avant de le jeter dans le mordant et c'est la même chose pour la teinture.

Le matériel doit être complètement convert d'eau dans une casserole couverte, les liens qui retiennent les écheveaux doivent être légèrement attachés pour y laisser pénétrer la couleur.

La démonstration fut donnée avec deux colorants.

Le brun de noix et des écorces de pommier.

Le premier donne des teintes de brun tandis que le 2e donne des teintes de jaunes deux couleurs qui s'harmonisent très bien. Un manuel de teinture contenant environ 200 recettes faites de colorants recueillis au jardin on dans les champs paraîtra à la fin du mois. Cinq couleurs peuvent être obtenues

avec l'écorce de pommier, jaune, rougeâtre, jaune moutarde, vert et melon.

Le prix de présence fut gagné par Mlle Aurore Bertrand.

Naissance.—

A M. et Mme Lucien Demers, née Marcell est née une fille baptisée, Marie Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Demers, oncle et tante de l'enfant; porteuse Mme Henry Demers tante de l'enfant.

Now
QUI CONNAISSONS
LE BON VIN—NOUS
PRÉFÉRONS
LE VIN
ST-GEORGES



Nous savons apprécier un bon vin — c'est de tradition chez nous et notre "grand favori" c'est le vin St-Georges. Une réserve de 4,000,000 de gallons permet un cuvage prolongé qui confirme son bouquet et sa saveur exquise.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE



T. G. BRIGHT (QUEBEC) LTD.

Les nouvelles de la paroisse de Saint-Anicet

(Suite de la page 10)

John Sterling, Aldoma Caza, Ulrich Hurteau, Alfred Latreille, Roméo St-Onge, Michael Quenneville, Napoléon Quenneville, Albert Carrière, Georges Campbell, Sylvio St-Onge, Sandy Ouimet.

Gardiens d'enclos — Sylvester Finnigan, Léo Caza, Albert Dupuis, Arthur Beaudry, Albert Dumouchel.

Estimateurs — Ernest Carrière, Achille Hurteau, James Clark.

Il fut prop. par le cons. Albert Caza et sec. par le cons. N.-D. Rankin que demande soit faite à M. Jean Bastien, ingénieur du ministère de la Voirie de Québec de faire couvrir de "Black Top", l'été prochain la grande route No 3, tel que promis par M. Jas.-W. Ross, député provincial, aussi aplanir le coin Cooper et redresser le chemin Newfoundland, coin et chemin dangereux pour la circulation. Approuvé.

Funérailles de Mme Anselme Latulipe.—

Le 24 février ont eut lieu en l'église de St-Anicet les imposantes funérailles de Mme Anselme Latulipe, née Rose-Aurore Latreille, décédée le 20 à l'âge de 46 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Downs qui chanta aussi le service, assisté de M. le curé

J.-A. Reid et M. l'abbé Boissonnault, curé de Ste-Agnès de Dundee, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Eugène Latulipe, Wilfrid Latulipe, Antonio Quesnel, William Laplante, Olivier Trépanier, Félix Quenneville.

Mmes Ernest Latreille et Wilfrid Latulipe ont fait la quête Mmes J.-B. Saumier, T. Quenneville, E.-A. Quenneville, Michel Primeau et J. Dancause portaient la bannière des dames de Ste-Anne.

Le chant fut rendu par le chœur de chant de Ste-Barbe et Mmes B. et M.-A. Archambault. Mme D. Crevier touchait l'orgue. Conduisaient le deuil: son époux Anselme Latulipe, ses fils Marcel, Frère Marie-Elie (Léopold), George et Raymond.

Dans le cortège on remarquait: MM. et Mmes Ernest, Emilio, Théolime, Alcide, Aimé, Denis et Lucien Latreille, M. et Mme Antonio Quesnel, Mmes Téléphone Dupuis, Elzéar Leduc, Alberte Daoust, MM. et Mmes Eugène Latulipe, Max Desrosiers, William Laplante, Olivier Trépanier, Avila Dupuis, MM. Ev. Quenneville, Nap. Quesnel, Mme Félix Dupuis, Mme Ant. Dupuis, MM. et Mmes Albert Dupuis et autres.

Le passé ... mais surtout le présent ... et un peu de l'avenir



avec
Donald C. MacDonald

Les forces Britanniques dans la Méditerranée — Les succès des armées grecques donnent un grand espoir aux Alliés — La répétition des événements de 1914-18 — La guerre des Balkans — 100,000 soldats anglais en Grèce

Au cours de la guerre, commencée sur les plaines de la Pologne en 1939, la Méditerranée est devenue de plus en plus le théâtre des événements décisifs.

Au début, la situation dans cette mer intérieure était grave. On ne savait pas ce que ferait l'Espagne. Avec la capitulation de la France et l'entrée de l'Italie dans le conflit afin de gagner sa part du butin, il y avait un danger croissant que les forces britanniques, tant militaires que navales, soient divisées au point étroit dans la Méditerranée entre l'Italie et l'Afrique du nord.

Heureusement, la possibilité de ces développements diminua. L'Espagne est sous obligation à l'Axe, à un tel point que Mussolini demande des millions comme récompense de son aide à Franco dans la guerre civile, et Hitler force le gouvernement espagnol à envoyer les vivres à l'Allemagne au point que le peuple est mourant de faim. Cependant, le général Franco a refusé de se joindre à l'Axe. Son pays est trop pauvre et faible pour se battre d'avantage. On dit qu'il y a des soldats allemands en Espagne, comme touristes, et peut-être Hitler a-t-il quelques plans pour une attaque sur Gibraltar — mais sans l'entrée actuelle de l'Espagne dans la guerre, on croit qu'il n'a pas assez de puissance pour être une menace sérieuse. Si Franco n'était pas assez convaincu de la victoire ultime de l'Axe au moment de son triomphe en juin dernier, les événements subséquents ont justifié son opinion.

De plus, le succès des armées grecques en Albanie, et de la campagne britannique en Libie, a changé complètement la situation partout dans la Méditerranée. Avec des bases libyennes et, plus important, celle de l'île de Crète, notre puissance navale est augmentée de beaucoup. Même, si l'Allemagne pousse au sud-est cette année, comme elle a envahi l'ouest de l'Europe au printemps dernier, la position des alliées est si fortifiée qu'ils peuvent, si nécessaire, se retirer en Crète et en Turquie. Les Dardanelles deviendraient la Bretagne de l'est, vulnérable mais indomptable.

Mais la Méditerranée que Mussolini vantait comme étant une mer italienne, est maintenant l'arène de la puissance navale britannique. De l'étré à Gibraltar au canal de Suez on y trouve un grand chemin vers l'est. Il fournit la route la plus courte de l'Atlantique à la mer Indienne, de l'Angleterre aux Indes et à l'Australie. La Méditerranée est l'allée de coton de l'Égypte, et l'huile de l'Iraq. Elle donne une approche aux péninsules de l'Italie et les Balkans, et, de là, à la porte arrière, au travers de laquelle les armées alliées coulèrent dans la dernière guerre maints vaisseaux, et qui contribuèrent à la défaite du Kaiser.

La possibilité d'une suite d'événements semblables dans ce conflit est fort probable. Je viens de finir un livre, intitulé "Under the Iron Heel," par Lars Moen, un Américain qui était en Belgique pendant

le blitzkrieg du mois du mai, 1940, et qui a vécu sous l'occupation nazie jusqu'au mois d'octobre.

Il écrit que les Allemands ont essayé d'envahir la Grande Bretagne au mois de septembre, mais sans enthousiasme, et avec des résultats qui ont convaincu les dirigeants nazis qu'une invasion de l'Angleterre, si non une impossibilité, réclamerait un sacrifice terrifiant. "Avant de partir de l'Antwerp," Moen écrit, "j'ai décidé que le vrai but de l'Allemagne, plutôt que l'autre côté de la Manche, se trouve au sud — dans

les Balkans, et tout le long de la Méditerranée.

Peut-être, est-ce vrai, bien qu'il soit difficile d'imaginer de quelle manière les nazis croient que cette stratégie leur donnera une victoire immédiate. Avec les nouvelles de soldats allemands en Maroc français, des techniciens nazis en Libie, des avions allemands dans l'île italienne de Rhodes, et finalement les rapports de 100,000 soldats britanniques en Grèce, la Méditerranée semble devenir le point focal de la guerre.

Les nouvelles d'Ormstown

M. et Mme Ubald Brunet de St-Louis de Gonzague visitaient M. et Mme Joseph Bolduc, dimanche dernier.

Mlle Simone Primeau de Montréal est venue visiter des parents, ici, en fin de semaine.

M. Eloysius Forget est allé passer une huitaine chez M. et Mme Alexandre Cyr à Hawkesbury, Ont.

M. et Mme Lucien Gosselin, Mlle Alice Charbonneau et M. Gérard Rouette étaient de passage à Valleyfield, cette semaine.

M. Albert Laurin de St-Louis de Gonzague était l'invité de Mlle Marie-Rose Bolduc, dimanche dernier. Mme Louis Primeau et Mlle Ma-

rielle Cartier visitaient Mlle Marie-Rose Primeau, à Montréal dimanche dernier.

Mme André Soucy rendait visite à M. et Mme Hervé Soucy à Huntingdon la semaine dernière.

Dimanche dernier, M. Maurice Thibault est allé visiter sa belle-soeur, Mme Georges Thibault actuellement en convalescence à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

M. et Mme Albert Lalande et M. et Mme Dalma Lepage étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

MM. Bruno Beaulieu, Clarence St-Denis et Gérard Beauchamp, étudiants au Séminaire de Valleyfield étaient dans leur famille, en congé, cette semaine.

M. Conrad Barrette de St-Timothée visitait des amis dans notre localité samedi dernier.

M. Roland Thibault de St-Antoine Abbé était dans notre paroisse samedi dernier.

M. le notaire L. A. Rousseau passait quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Mme Horace St-Denis visite sa mère, Mme Sam Montcalm en convalescence dans un hôpital à Ottawa.

Mme Armand Langlois et sa fil-

lette Ginette des Trois Rivières sont venues visiter M. Armand Langlois et des amis, dans notre localité, en fin de semaine.

M. Gérard Hébert de Montréal est venu passer quelques jours avec sa mère, Mme Oswald Hébert.

M. Edgar Bouchard de Montréal visitait Mlle Madeleine Rousseau dimanche dernier.

M. Roland Chalut, pharmacien, est retourné à Montréal après avoir passé quelque temps dans notre village.

Mlle Madeleine Kennedy de St-Antoine Abbé était chez sa soeur, Mme Gérard Smith, en fin de semaine.

Mme Hermas Yelle de St-Antoine Abbé est venue passer quelques jours chez sa fille, Mme Orille Rémillard, la semaine dernière.

Bob possède un toutou sur le collier duquel est gravé le nom de son papa.

Hier, on reçut à la maison une fort belle dame qui avait au poignet un large bracelet en or.

Alors, Bob, sautant sur les genoux de la visiteuse:

—Dis donc, madame, c'est-y pour faire mettre le nom de ton propriétaire!

Hommes d'affaires!

Avez-vous déjà réfléchi à ce que rapporte une

ANNONCE RÉGULIÈRE

dans votre journal local?

98%

de ceux qui ont réussi en affaires le doivent à l'annonce bien faite et régulière.

POURQUOI ne seriez-vous pas de ceux-là?

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

vous offre les avantages d'une publicité efficace à des prix raisonnables.

ENEZ CONSULTER NOS TAUX.

N'OUBLIEZ PAS QUE L'ANNONCE DANS

LA GAZETTE de VALLEYFIELD
CONSTITUE VOTRE MEILLEUR PLACEMENT

Tél. 654

Un règlement pour les laitiers

Le conseil étudiera sous peu, à la demande du médecin de l'Unité Sanitaire, un règlement pour la distribution du lait dans Beauharnois — On veut et on ne veut pas, puis on engage l'auditeur de la ville

L'ACHAT D'UN BRULEUR A L'HUILE

A la demande du médecin de l'Unité Sanitaire, le docteur Patenaude de Ste-Martine, le conseil local étudiera une réglementation du lait et adoptera un règlement pour la distribution dans Beauharnois.

Le médecin-hygiéniste a donné les grandes lignes du règlement qui devrait être adopté par le conseil afin de sauvegarder la population contre tous les dangers d'un lait malpropre ou rempli de bactéries.

On devra donc à l'avenir exercer une surveillance complète sur la qualité du lait dans Beauharnois.

M. Maheu de la Moisson Maheu, Noël et Benoit, comptables, a été ré-

engagé pour auditer les livres de la corporation de Beauharnois, après que M. l'échevin Venne eut voulu retarder son engagement.

M. l'échevin Caron trouva étrange que l'on remis cet engagement à plus tard quand l'audition des livres se fait durant toute l'année.

M. Maheu, présent à l'assemblée, demanda la cause de ce retard et finalement il fut engagé.

La ville a fait l'achat d'un brûleur à l'huile car le système à charbon ne donnait plus satisfaction.

Les contribuables de Beauharnois devront payer leurs taxes, sinon les autorités séviront contre les retardataires.

COURSES DE CHEVAUX A STE-ETIENNE DIMANCHE

M. Georges Hervey annonce des courses de chevaux, pour dimanche, à Ste-Etienne, et donnera un programme de quatre courses comprenant les classes de 2.24, 2.28, de cultivateurs et du "Free for All."

Pour plus amples informations s'adresser à M. Georges Hervey.

CARNET SOCIAL

Les Révérends Pères Bouchard et Gagnon de l'Ordre des Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beauport, prêchent actuellement en notre ville la retraite pour les dames et demoiselles de notre paroisse.

M. Arthur Leduc de Montréal était de passage à Beauharnois, en fin de semaine, en visite chez sa mère Mme Joseph Tessier.

Mlle Flora Faubert de Château-guay passe la semaine en visite chez sa tante Mme Joseph Dupuis, l'invitée de Mmes Elisabeth et Claire Dujais.

M. et Mme Gaspard Lobinière sont retournés à Québec après avoir fait un bref séjour en notre ville où ils étaient les invités de M. et Mme Jean-Louis Persey.

M. et Mme E. Allard de Montréal de passage à Beauharnois ces jours derniers visitaient Mme Elzéar Daoust.

Dimanche soir dernier, Mme Howard Lamb d'Ottawa était reçue par Mme William Sunstrum, à l'occasion de son passage ici; Mme Lamb était accompagnée de Mlle Thérèse Mercier et de M. et Mme Roland Dion.

M. et Mme Alfred Duranleau de St-Jean d'Iberville sont actuellement de passage à Beauharnois, en visite chez leur fille, Mme Augustin Dufault.

Mme Odilon Daoust passait la journée de dimanche dernier à Beauharnois en visite chez M. et Mme Ferdinand Faubert.

Messes Anniversaires—

Lemieux: Lundi de cette semaine, le 17 mars 1940, à 8 heures du matin, en l'église Saint-Clément de Beauharnois, fut chantée une grand-messe de deuxième anniversaire pour le repos de l'âme de M. Alexis Lemieux, recommandée par son fils, M. Clodomir Lemieux.

Lamoureux: Mercredi de cette semaine, le 19 mars courant, à 6.30 heures de matin, en notre église paroissiale de Saint-Clément de Beauharnois, fut chantée une grand-messe de deuxième anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Pierre Lamoureux, recommandée par son époux.

STATION SHELL - Tél. 808

Antoine Primeau

Emetteur de Licenses

Rue Ellice - Beauharnois

(13-20-27 f., 6-13-20-27 m. P.)

NOUS SOMMES DES VIEILLES !!



Si la compagnie n'a aucune objection, nous paierons plein prix aujourd'hui, Monsieur le conducteur!

STE-PHILOMENE

M. et Mme Pierre Lanctôt de St-Constant en visite chez M. Albert Normandeau.
M. Jean Lecavalier de Montréal

chez son cousin, Albert Picard.

M. F. Charles Reid, Oscar, Roger et Jean Dumouchel, Jacques Vallée assistaient à une partie de hockey au Forum dimanche dernier.

CARTES Professionnelles et d'affaires

Tél. 47

GERARD GENDRON

Assurances Générales — Valeurs de Placement

71, rue Ellice

Beauharnois

DR. J. E. AMYOT,
M.D., L.M.C.C.

Beauharnois,

128, rue Ellice,

Téléphone 75

JEAN D'AMOUR, B.A., L.L.L.,

AVOCAT,

Téléphone No 6,

12, rue St-Catherine,

BEAUHARNOIS

Tél. 137

RENE P. LEDUC,

ASSURANCES

FEU - ACCIDENT - VIE

11, rue Richardson,

BEAUHARNOIS

DOCTEUR E. SIMON

RAYONS-X,

120, rue Ellice,

Tél. 21,

Beauharnois

ROGER MCGOWAN

NOTAIRE,

Successeur de J.-C. Trudeau

14, Richardson,

Téléphone 22

On arrête le voleur du taxi Pilon

Un conducteur d'un taxi Pilon eut la surprise de sa vie, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, lorsqu'il constata à la sortie du Restaurant Paul, sur la rue Marché, que l'automobile ne l'attendait plus à la porte.

Il notifia immédiatement la police locale qui communiqua avec la police provinciale pour retrouver l'auto volé avant que le voleur n'ait pris trop loin la clé des champs.

On arrêta Maurice Clouâtre de Granby au Pont Mercier, l'auteur du vol, qui fut écroué à la prison locale en attendant son procès.

St-Urbain

Vie sociale—

Mlle Mariette Trépanier passe une huitaine à St-Jean chez Mlle Lucette Fournier.

Milles Madeleine et Marie-Rose Morand à Valleyfield dimanche dernier.

Mlle Clara Bartette passe une quinzaine dans la métropole.

M. et Mme R. Doud et leur famille, Mlle Lucie Brault de Montréal en visite chez Mlle Yolande Brault.

Mme Pomainville, Mlle I. Pomainville d'Ottawa passent quelques jours chez Mme Jos. Tessier.

Dr. R. Archambault de Philadelphie, Mme Archambault et sa fillelette, Claire, en visite chez M. et Mme Honoré Myre.

Meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Oscar Lemieux actuellement hospitalisé à Verdun.

Décès

Turbid: Au Village du Lac St-Louis (Melocheville) est décédé accidentellement samedi dernier, le 15 mars 1940, à l'âge de 29 ans, M. Willie Turbid, époux de Dame Idée Arsenault. Les funérailles eurent lieu en l'église St-Clément de Beauharnois, mardi de cette semaine, le 18 mars, à 9.30 heures du matin et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

Laberge: A Montréal est décédé ces jours derniers, M. Adélard Laberge, autrefois de Beauharnois. Les funérailles eurent lieu à Viauville, un Libera fut chanté à Beauharnois, mardi de cette semaine, le 18 mars à 11 heures du matin et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

Dubois: A Beauharnois, le 16 mars 1940, est décédée à Beauharnois, Idola Dubois. Les funérailles eurent lieu en l'église St-Clément de Beauharnois, mardi de cette semaine, le 18 courant à 10.15 heures du matin et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

Théâtre Idéal

Beauharnois

Dimanche - Lundi

Programme double

"KITTY FOYLE"

GINGER ROGERS et DENNIS MORGAN

- aussi -

"TROUBLE IN SUN-DOWN"

GEORGES O'BRIEN

Mardi

"COEUR D'ANGOISSE"

GABRIEL GAPRIO

avec comédies

Jeudi - Samedi

Programme double

"MR. AND MRS. SMITH"

R. MONTGOMERY et CAROL LOMBARD

- aussi -

"TEXAS RANGERS RIDE AGAIN"